

30MAD / 5€ / 6\$

Septembre 2020 - N°108

RESAGRO

Le mensuel des décideurs

ADDT 1409 COMPAD Adresse BP 20028 Hay-Essalam - 20203 Casablanca

LOGISTIQUE

LES ENSEIGNEMENTS DE LA COVID 19

SOLUTION

DEVENIR AUTO-ENTREPRENEUR

Agroalimentaire

Les innovations technologiques

Notre sélection

Nouveaux produits et nouveaux matériels

Financement

Un accord entre la BEI et le CAM





VIRTUEL POUR TOUTE L'AFRIQUE

Africa agrofood

Agriculture
Transformation des aliments
Ingrédients
Alimentation et hospitalité

Africa plastprintpack

Plastiques
Impression
Emballage

23 - 26
novembre 2020

1^{er} Événement Virtuel
www.virtual-africa.com

fairtrade passe au numérique !
Rencontrez les meilleurs acheteurs d'Afrique !

Positivons!

Catastrophe sanitaire, catastrophe économique, catastrophe climatique, la planète est malade et les gens sont dépités ! La pandémie du Covid 19 a déjà fait plus de 100.000 morts dans le monde, et il serait bien sûr indécent de chercher à positiver sans penser à ces deuils familiaux, locaux, nationaux et mondiaux. Mais les humains ont toujours été porteurs d'espérance, même lorsque les événements ne s'y prêtent pas.

Côté sanitaire, on commence, un peu partout, à voir que les courbes de progression de l'infection atteignent peut-être un palier. Les masques sont disponibles en grand nombre et plutôt bien acceptés et portés, les tests de dépistage sont de plus en plus démocratisés et on nous annonce des thérapies et des vaccins dans les mois qui viennent. De plus, au Maroc, le taux de mortalité est faible et les cas journaliers sont plutôt sans complications voire asymptomatiques.

Côté économie, le pays accuse une forte baisse de la production, une baisse de la demande intérieure, une hausse du taux du chômage, une réduction drastique du chiffre d'affaires du commerce extérieur, etc. Dans son dernier discours du 29 juillet 2020, à l'occasion de la fête du trône, le Roi Mohammed VI a présenté une feuille de route claire pour la relance économique. En effet, pour soutenir notre économie, qui affronte une récession historique, le plan annoncé par sa Majesté le Roi, prévoit un fonds de 120 milliards de dirhams. Ce plan contient les mesures horizontales et spécifiques d'accompagnement du redémarrage progressif de l'activité des différents secteurs de l'économie, notamment ceux les plus touchés par la crise. Il vise à instaurer les conditions propices pour une relance vigoureuse à la sortie de la crise, à rétablir la confiance des

opérateurs économiques, à améliorer les conditions de leur compétitivité et à asseoir un bon climat des affaires. Là encore positivons...

Côté climat, il y a urgence! Les efforts déployés contre la pandémie de coronavirus ont entraîné une réduction de l'activité industrielle et des améliorations localisées de la qualité de l'air. La diminution des émissions de gaz à effet de serre ne doit toutefois pas dispenser d'une action climatique durable. Ainsi, il est impératif que les plans de relance post-COVID-19 aident l'économie à retrouver une croissance plus verte. Au Maroc, la reprise doit nous mettre sur une voie plus durable et plus inclusive, une voie qui protège l'environnement, renforce la biodiversité et assure la santé et la sécurité. Positivons! Le Royaume est prêt à revoir l'ensemble de son modèle de développement, en redéfinissant les plans et programmes sectoriels en matière d'énergies propres dans l'industrie, la santé, l'éducation, la mobilité, l'agriculture et le développement des territoires. Le Maroc compte porter à 52% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2030 et ambitionne de devenir un pays exportateur d'hydrogène vert.

Sommes nous donc dans une bonne dynamique post-Covid? L'avenir nous le dira mais positivons!



Alexandre DELALONDE

Resagro magazine

Imprimeur

IMPRIMEUR IDÉALE, CASABLANCA

TÉL. : (+212) 522 60 05 57

IMPRIMÉ AU MAROC - PRINTED IN MOROCCO.

Compad, agence de communication

BP 20028 HAY ESSALAM

C.P - 20203 - CASABLANCA

TÉL. / FAX : (+212) 522 24 22 00

E-MAIL : CONTACT@RESAGRO.COM

SITE INTERNET : WWW.RESAGRO.COM

RC :185273 - IF: 1109149

ISSN DU PÉRIODIQUE 2028 - 0157

DATE D'ATTRIBUTION DE L'ISSN JUILLET 2009

DÉPÔT LÉGAL : 0008/2009

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Alexandre Delalonde

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Claude Vieillard

RÉDACTEUR EN CHEF

Service commercial

CONTACT@RESAGRO.COM

TÉL. : (+212) 522 24 22 00

(+212) 672 22 76 10

(+212) 672 22 76 58

Yves Hazette

CONSULTANT PUBLICITAIRE

(+212) 672 70 42 08

YVES.RESAGRO@GMAIL.COM

Mohamed El Allali

DIRECTEUR ARTISTIQUE

CHEF DE PROJETS WEB

Dominique Pereda

CORRESPONDANTE FRANCO-

PHONE

DPEREDA@RESAGRO.COM

PEREDA.RESAGRO@GMAIL.COM

Fanny Poun

CORRESPONDANTE ANGLOPHONE

FANNY@RESAGRO.COM

Laetitia Saint-Maur

CORRESPONDANTE HISPANO-

PHONE

LAETITIA@RESAGRO.COM

Noureddine Malak

RESPONSABLE DISTRIBUTION

SOMMAIRE

- 03 Edito
- 06 Périscope
 - 16 Le CAM renforce son positionnement
 - 18 Accord de financement entre BEI et CAM
 - 20 Innovations technologiques en agroalimentaire
 - 22 Devenir auto-entrepreneur en 52 questions
 - 26 Relance économique : le pacte signé
 - 32 Notre sélection de produits
 - 34 Logistique : les enseignements de la Covid 19
 - 38 Notre sélection de matériels
- 40 Recettes selon Kool
- 42 Les News
- 46 Le batch-cooking
- 48 Promouvoir le tourisme interne
- 50 Assouplissement des restrictions de voyage
- 52 Chefchaouen : un rêve bleu
- 54 Dakhla : votre nouvelle destination





Votre satisfaction sur toute la ligne

- Procédés et Automatisations Industriels
- Froid Industriel et Traitement d'air
- Conditionnement/Emballages/Sleeveuses
- Cuveries en Acier Inoxydable
- Marquage/Etiquetage/Solutions de Traçabilité
- Tuyauteries et Accessoires en Acier Inoxydable

L'Unique Interlocuteur pour une Solution Globale à toute Installation Industrielle

Première entreprise nationale dans les études et les réalisations des lignes complètes de process et de conditionnement pour les Industries Agroalimentaire, Pharmaceutique, Cosmétologique et Chimique.



ONMT

FACE AU COVID

En ces temps de pandémie et conformément aux règles sanitaires dictées par le ministère de la Santé, l'ONMT fait de la sécurité de ses équipes sa priorité. Aussi des tests réguliers sont effectués auxquels sont soumis l'ensemble du personnel de l'Office.

Le dernier test effectué le 16 septembre a révélé 8 cas positifs asymptomatiques. L'ONMT a donc pris la décision de fermer les bureaux de son siège sis à Rabat temporairement et ce jusqu'à assainissement total de la situation et mise en place du processus de désinfection de tous les locaux, avec l'aide des autorités compétentes.

L'ONMT tient à rassurer ses partenaires que l'ensemble de l'activité de l'Office continue normalement.

La digitalisation entamée par l'Office fait que l'ensemble de ses missions peuvent être effectuées en télétravail de manière efficiente.



© Tourismapost avec Map

AGRO-INDUSTRIE

USINE DE PRODUCTION

Le groupe tunisien Land'Or vient de recevoir un prêt de 7,8 millions d'euros pour la construction de son usine de production de fromages à Kenitra au Maroc. La somme a été octroyée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a débloqué le 2 septembre dernier un prêt de 7,8 millions d'euros au profit du groupe tunisien Land'Or pour la mise en place de sa nouvelle usine de production de fromages au Maroc.

Basée à Kenitra, cette unité d'un coût global de 10,7 millions d'euros sera dotée d'une capacité de production de 2700 tonnes de fromages fondus par an.

L'enveloppe permettra à la compagnie de financer l'achat des équipements pour l'assemblage des lignes de production de l'usine qui devrait être opérationnelle d'ici la fin 2021. Avec ce projet, Land'or devrait approvisionner

directement les consommateurs marocains avec ses produits fromagers en lieu et place des importations réalisées depuis son usine mère en Tunisie.

Parallèlement à ce soutien financier, l'entreprise bénéficiera également d'une subvention de l'Union européenne (UE) dans le cadre du programme « Chaîne de valeur et compétitivité de la BERD ». L'objectif de cette initiative est le renforcement de la compétitivité des entreprises dans les régions sud et est de la Méditerranée.

Pour rappel, Land'or a été fondée en 1994. Sa gamme de produits comprend notamment le gruyère, l'edam, les fondus à tartiner ou la ricotta qui sont écoulés sous les marques Land'Or et Le Fondant.

Espoir Olodo © Agence Ecofin



IKEA

AU MOROCCO MALL

C'est au Morocco Mall que ce deuxième point de vente est né de la volonté de rapprocher IKEA des Casablancais en plaçant l'enseigne au plus près de leur zone de vie et de shopping. Grâce à ce concept unique chez IKEA, la marque suédoise ambitionne de les surprendre et de les inspirer grâce à une expérience inoubliable. Sur une superficie de 1.000 m², le shop propose une multitude d'idées et d'inspirations pour le salon et la chambre à coucher. Les clients y trouveront leurs produits IKEA préférés à emporter directement chez eux, ainsi que la gamme complète de la marque, composée de plus de 7.000 articles, qu'ils pourront acheter avec l'aide des « collaborateurs multifonctionnels » du magasin et des dernières solutions numériques disponibles. Tous leurs achats pourront être livrés à leur domicile ou récupérés au magasin, à leur convenance. Ce lieu est également une

formidable source d'inspiration pour décorer votre résidence. Ainsi des espaces ont été agencés pour une mise en situation très réaliste de salons et de chambres avec des produits, bien sûr, 100% IKEA. On découvre même un petit studio complètement aménagé avec salon/chambre, espace cuisine et salle de bain.

IKEA Morocco Mall

SAMSUNG

L'UNIVERS GALAXY

L'univers Galaxy s'étend avec

- Galaxy Note20 et Note20 Ultra, la série Note la plus puissante à ce jour.

La série Galaxy Note20 fonctionne comme un ordinateur et vous permet de jouer comme un pro.

La série est disponible en deux versions: Galaxy Note20 Ultra, conçu pour les fans de Note qui exigent le summum de la puissance et de la productivité, et Galaxy Note20, pour les utilisateurs de Note plus larges qui cherchent à maximiser leur temps de travail et de jeu. Les deux sont conçus pour être efficaces, vous avez donc plus de temps pour rester en contact avec les personnes que vous aimez.

- Galaxy Tab S7 et S7+, tablettes polyvalentes pour la productivité et la créativité.

- Galaxy Watch3, une montre intelligente premium avec des fonctionnalités de santé avancées.

- Écouteurs Galaxy Buds Live, élégants et ergonomiques avec une qualité sonore incroyable.

- Remodelez ce qui est possible avec le Galaxy Z Fold2.

Après avoir sorti deux appareils pliables et écouté les commentaires des utilisateurs sur les mises à niveau et les nouvelles fonctionnalités les plus demandées, Samsung dévoile le Galaxy Z Fold2 avec des innovations significatives qui offrent aux utilisateurs des améliorations améliorées et des expériences utilisateur pliables uniques.



Chez tous les distributeurs Samsung

α ALPHA INOX MAROC

LE PARTENAIRE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, PHARMACEUTIQUES ET COSMÉTIQUES



Inox
Tôle
Raccord
Tube
Robinetterie
Visserie
Quincaillerie
Outillage
Fournitures
industrielles

10, Avenue Tizi Ousli, Aïn Sebaâ, Casablanca - MAROC - Tél : 05 22 34 17 03 / 09 - 05 22 34 16 44
Fax : 05 22 34 17 16 / 22 - E-mail : info@alpha-inox.ma - Site web : www.alpha-inox.ma

CLASSEMENT

TANGER MED 35EME

Au Maroc, Tanger Med avec 4,8 millions de conteneurs traités en 2019 se hisse au 35e rang (+11) mondial des ports à conteneurs. Désormais 1er port de transbordement en Méditerranée, il se maintient sur le toit de l'Afrique pour la 3e année consécutive devant Port-Saïd, Durban, Alexandrie et Lomé. Tanger Med fait des progrès significatifs dans les derniers classements « Lloyd's List » et « Container Management » publiés cette semaine et se classe 35e après avoir été 46e un an plus tôt, a annoncé mardi l'Autorité portuaire Tanger Med dans un communiqué. Ce classement répertorie les 120 premiers ports du monde sur 500 ports ayant une activité de conteneurs. Tanger Med devient le 1er port de

transbordement de conteneurs en Méditerranée et confirme pour la 3e année successive son leadership en tant que premier port à conteneurs en Afrique, précise le communiqué. En 2019, le port de Tanger Med a traité 4,8 millions de conteneurs, enregistrant ainsi la meilleure progression dans le top 50 avec une croissance de +38%.

A l'échelle du continent, Tanger Med est suivi de Port-Saïd en Egypte à la 45e place au classement mondial (3,86 millions de conteneurs), Durban en Afrique du Sud en 71e position (2,76 millions de conteneurs), Alexandrie en Egypte au 90e rang (1,81 million de conteneurs), Lomé au Togo à la 99e place (1,5 million de conteneurs), Mombasa au Kenya en 106e position (1,41 million de conteneurs) et Lagos au Nigeria en 115e position (1,30 million de conteneurs). Seule l'Egypte a classé deux de ses ports dans ce top 120 mondial.

Au niveau international, Tanger Med a réussi à dépasser le port du canal de Panama (Colon), ainsi que les ports de Seattle et Savannah (USA), Felixstowe (UK), Santos (Brésil), Mundra (Inde) et Vancouver (Canada).

« Cette réalisation confirme la confiance et l'intérêt des grandes alliances maritimes mondiales pour Tanger Med en tant que hub logistique majeur. De plus, il démontre la forte synergie entre tous les partenaires de la Communauté Tanger Med : concessionnaires, paquebots, administrations et autorités portuaires qui travaillent ensemble au quotidien pour optimiser les escales des navires et équiper les navires aux normes internationales », indique le communiqué.

« Lloyd's List » et « Container Management » sont des références internationales qui publient des classements annuels des ports mondiaux depuis plus d'une décennie.

Romuald Ngueyap © Agence Ecofin

EOLIEN

SIEMENS GAMESA

Siemens Gamesa Renewable Energy a signé un contrat de fourniture de turbines électriques d'une capacité combinée de 301 MW au Maroc. La commande obtenue auprès du consortium composé par Nareva et Enel Green Power, permettra la mise en place de



la centrale éolienne de Boujdour. Le parc fait partie d'un projet éolien intégré d'une capacité combinée de 850 MW, obtenu par le consortium en 2016.

Siemens Gamesa devra fournir, transporter, et installer 87 turbines éoliennes SG 3.4-132. Le contrat inclut également le test des turbines et leur maintenance pour une durée de 5 ans. Ainsi, la centrale devrait être achevée et entrer en service au troisième trimestre 2022.

Siemens Gamesa est l'un des acteurs majeurs du marché éolien au Maroc. Il a mis en place en 2017 dans le royaume une usine de production de turbines éoliennes à Tanger.

Gwladys Johnson Akinochi © Agence Ecofin

CFCIM

MY CFCIM

Dans un contexte marqué par une crise sanitaire sans précédent, le temps de la reprise économique est arrivé. Afin d'accompagner au plus près ses adhérents ainsi que les opérateurs économiques qui le souhaitent dans cette phase décisive, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) lance une plateforme dynamique de « relance d'affaires » qui, associée à un dispositif d'accompagnement, sera mise en place pour une durée d'un an.

Baptisée My CFCIM, cette plateforme inédite au Maroc sera officiellement lancée le 23 juillet 2020 à l'occasion d'une journée au contenu riche et à forte valeur ajoutée.

Après une longue période de confinement, les acteurs économiques s'engagent aujourd'hui dans un processus de reprise progressive.

Afin d'aider les entreprises à faire face aux nombreux défis à relever, la CFCIM lance une plateforme inédite de relance d'affaires, numérique, immersive et 100% en ligne. La plateforme réunira notamment la communauté d'affaires de la CFCIM et son écosystème : membres adhérents à Casablanca et en régions, partenaires... Elle permettra ainsi aux entreprises participantes d'échanger à travers un outil de networking propulsé par l'intelligence artificielle. Une nouvelle expérience 100% en ligne



LUBRIFIANTS CERTIFIÉS HALAL NSF H1 POUR L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Une gamme complète de plus de 200 références certifiées Halal NSF H1



- ✓ Résiste aux conditions d'utilisation les plus Extrêmes
- ✓ Prolonge la durée de vie de vos machines
- ✓ Réduit les temps d'arrêt des machines
- ✓ Améliore la rentabilité de l'usine
- ✓ Allonge les intervalles de lubrification
- ✓ Protège contre une large variété d'agents microbiens
- ✓ Leader américain des lubrifiants pour l'industrie agro-alimentaire



www.lubrinamaroc.com
10 Avenue Tizi Ousli Ain Sebaa
Tél : 0522 34 08 49 Fax : 0522 34 08 51



Le spécialiste de la lubrification pour l'industrie agro-alimentaire



RÉCOLTE DE BLÉ

UNE CHUTE EN FRANCE

Auparavant estimée entre 31 et 34 Mt, la moisson 2020 française n'atteint finalement que 29,2 Mt. Une forte chute si l'on compare aux bons résultats de l'année dernière, qui avait dépassé les 39 Mt. Le cabinet Agritel pointe une diminution de 26 % des volumes. Selon l'analyse de Michel Portier, son directeur général, c'est la troisième plus petite récolte de ces 25 dernières années, après 2003 et 2016.

En cause ? De mauvaises conditions climatiques lors du semis, ce qui a diminué de 21 % les surfaces emblavées par rapport à la moyenne quinquennale, ainsi que des sécheresses qui ont fait chuter les rendements de 14% par rapport à 2019, avec de fortes hétérogénéités selon les régions.

En revanche, la qualité des blés tendres obtenus se révèle correcte. L'absence de pluie a préservé les poids spécifiques à un bon niveau (79-80 kg/hl). Quant au taux de protéines, 84 % des volumes collectés dépassent les 11 %.



FINANCEMENT

POUR LES PETITES ENTREPRISES

La Banque européenne d'investissement et l'association de microcrédit Al Aman Microfinance, ont annoncé la signature d'un contrat de financement d'un montant de 3 millions d'euros pour soutenir 11 560 petites et micro entreprises marocaines. Cet accord vise à faciliter l'accès au financement pour les entrepreneurs, avec une attention particulière accordée aux femmes et aux activités génératrices de revenus en zones rurales.

Les bénéficiaires de ce financement sont les propriétaires uniques, les micro-entrepreneurs ainsi que les travailleurs indépendants. Les prêts devront être inférieurs à 150 000 dirhams (environ 13 000 euros), soit le montant maximum autorisé par la réglementation marocaine.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale d'Inclusion financière, à travers le programme Maroc-UE d'Appui

à la compétitivité (PACC). Ce dernier vise à accompagner la croissance inclusive et la création d'emplois dans le secteur privé, dont la majorité des entrepreneurs sont exclus des systèmes de financement classiques.

Par cette mobilisation, les différentes parties prenantes veulent développer les initiatives novatrices qui contribuent à la création de valeur, d'emplois et de richesses au Maroc.

Aïsha Moyouzame © Agence Ecofin

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

SOGÉ

Société Générale Maroc lance « SOGÉ », son nouveau modèle relationnel de banque en ligne ; Ce nouveau modèle relationnel omni-canal, qui parie sur une entente entre le client et sa banque, personnalisé prodigué par une demeure joignable sur des horaires Avec SoGé, Société Générale relationnelle et son positionnement innovante, à l'écoute des attentes La banque entend aussi contribuer Marocains, plusieurs études corrélation directe entre le taux et l'amélioration des conditions populations – notamment à finances et un accès étendu bancaires. La banque entend aussi contribuer humblement au bien-être des Marocains, plusieurs études ayant en effet démontré une corrélation directe entre le taux de bancarisation et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations – notamment à travers une meilleure gestion de leurs finances et un accès étendu à une gamme de produits et services bancaires.



BEAUTÉ PROTECTION

Chaque saison apporte son lot d'agressions contre la peau, le visage et le cuir chevelu. Le froid hivernal, l'humidité de l'automne, les changements du printemps, l'exposition solaire pendant la période estivale... Justement, pour vivre l'été avec une peau protégée, Forever vous conseille des produits à l'efficacité étonnante : Aloe First, une brume légère apaisante dont le pH équilibré permet une hydratation immédiate et réconfortante. Cette solution innovante calme non seulement les irritations et les petites lésions superficielles, mais elle contribue aussi au confort quotidien des peaux sensibles et sensibilisées. Son secret? Un mélange de bienfaits multi-plantes, enrichis de propolis et allantoïne, qui contribue à une réparation optimale des peaux irritées et superficiellement lésées.

Autre compagnon indispensable de l'été, la Gelée Aloès de Forever est constitué à plus de 84% de gel naturel d'Aloès. Un véritable bain de confort pour toutes les peaux, qu'elles soient normales, grasses, sèches, très sèches ou déshydratées!



ENTRETIEN STABILITÉ RÉGIONALE

Le Haut représentant pour la Politique étrangère et de Sécurité de l'Union européenne, vice-Président de la Commission européenne Josep Borrell et le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger Nasser Bourita se sont entretenus au téléphone le 11 septembre dernier. Ils ont évoqué les sujets d'intérêt commun relatifs à la stabilité régionale dans la région du Maghreb, en particulier les derniers développement dans la crise libyenne, ainsi que certains aspects du Partenariat de prospérité commune Union européenne-Maroc.

Dans ce contexte, une large convergence de vues s'est dégagée entre les deux interlocuteurs sur les perspectives ouvertes par le dialogue inter-libyen

récemment accueilli par le Maroc à Bouznika. Le Haut représentant a salué et encouragé cette initiative marocaine comme une contribution opportune aux efforts déployés par les Nations Unies en vue d'une solution politique de la crise en Libye, de nature à garantir la cohésion du pays, son intégrité territoriale et sa souveraineté. La stabilité et la paix en Libye sont essentielles à la stabilité et à la prospérité du Maghreb dans son ensemble et sont une priorité européenne.

Le Haut représentant et le Ministre des Affaires étrangères sont convenus de poursuivre leur dialogue et leurs efforts respectifs dans ce sens dans un esprit de concertation rapprochée afin d'intensifier la dynamique politique en cours entre les parties libyennes.

IMPORTATION

ACHATS DE CÉRÉALES

Au Maroc, les achats de céréales sur le marché mondial ont connu une importante croissance sur les 7 premiers mois de l'année 2020. D'après les dernières données publiées par Agence nationale des ports (ANP), les importations ont augmenté de 49,8 % sur ladite période pour se chiffrer à 5,9 millions de tonnes.

D'après les observateurs, cette tendance à la hausse pourrait s'expliquer notamment par la forte contraction de la production intérieure du fait de la sécheresse.

Selon les estimations du gouvernement, la production céréalière en 2019/2020 a atteint 3 millions de tonnes avec une récolte de blé de 2,4 millions de tonnes, soit 60 % de moins que la moyenne décennale. En réponse à cette situation, l'exécutif a prolongé jusqu'au

31 décembre prochain, la suspension des droits de douane sur les importations de blé tendre.

Globalement d'après le Département américain de l'agriculture (USDA), le Royaume chérifien pourrait importer jusqu'à 6,2 millions de tonnes de blé en 2020/2021, un niveau record.



Espoir Olodo © Agence Ecofin

OPPO

FLASH CHARGE DE 125W

OPPO vient d'annoncer le lancement du tout nouveau système de recharge flash de 125W, mais aussi du système de recharge flash sans fil AirVOOC de 65W, du mini chargeur SuperVOOC de 50W portable ultra-petit et du mini chargeur flash de 110W.

La technologie de recharge flash de 125W marque la toute dernière percée technologique dans le domaine des chargeurs Flash Charge au niveau de l'ensemble de l'industrie de la téléphonie mobile. Ainsi et grâce à un algorithme de cryptage extrêmement avancé et à la présence de régulateurs de contrôle de température très efficaces, cette technologie devient encore plus sûre et plus efficace.

Le chargeur Flash Charge sans fil AirVOOC 65W permet aux utilisateurs de recharger leurs téléphones beaucoup plus rapidement en comparaison avec les chargeurs filaires classiques. Le mini chargeur SuperVOOC de 50W et le mini chargeur Flash de 110W sont des innovations signées OPPO. La marque devient désormais le leader incontesté en matière de miniaturisation de chargeurs à très haute puissance.

S'exprimant à ce sujet, Jeff Zhang, responsable scientifique de la technologie de recharge de OPPO, a déclaré : "Le déploiement croissant de la 5G à travers le monde ainsi que la multiplication des applications à forte consommation d'énergie, notamment celles liées au gaming et aux vidéos, représentent de nouveaux défis en matière d'autonomie des batteries des téléphones mobiles. OPPO est le précurseur du développement de la technologie de recharge rapide, et ce depuis le lancement, en 2014, de son système de recharge flash appelé VOOC. Aujourd'hui, nous nous engageons à apporter toute notre expertise et notre maîtrise dans le domaine des technologies de recharge à haute puissance, sans fil et ultra-petites, et ce dans le but d'offrir aux utilisateurs une expérience de recharge à la fois ultra-rapide, sûre, efficace et pratique".



OCP

EXPORTATIONS VERS LES USA

L'Office chérifien des phosphates (OCP) pourrait être amené à suspendre ses exportations d'engrais phosphatés vers les USA si les autorités imposaient des droits compensateurs sur ses expéditions accusées d'être subventionnées. C'est ce qu'ont confié à Reuters, deux hauts fonctionnaires du groupe ayant requis l'anonymat.

Le droit compensateur permet à un pays d'imposer un droit supplémentaire pour supprimer les effets d'une subvention accordée, directement ou indirectement, à la production ou l'exportation de toute marchandise qu'il juge préjudiciable aux producteurs nationaux.

Les allégations de subventions des importations américaines d'engrais phosphatés marocains ont été formulées par la compagnie américaine Mosaic Co, numéro un mondial des concentrés de phosphates. En réponse à la requête de cette dernière sur le sujet, le Département américain du commerce a déjà lancé une investigation.

Pour l'OCP, un retrait du marché américain s'il était effectif serait un important manque à gagner. Le pays de l'Oncle Sam a importé en 2019, 729 millions \$ d'engrais phosphatés du Maroc.

L'OCP a exporté 9 millions de tonnes d'engrais et réalisé un chiffre d'affaires d'environ 5,5 milliards \$ en 2019.

© Agence Ecofin



ONSSA

PESTICIDES À USAGE AGRICOLE

Suite à la publication récente d'un rapport par des organisations non gouvernementales sur l'exportation de pesticides non autorisés en Europe vers 85 pays, dont le Maroc, l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires « ONSSA » souligne que les importations marocaines en pesticides utilisés en agriculture représentent uniquement 2% du total des exportations de l'Union Européenne (UE) en ces produits. Il s'agit principalement des pesticides à base du 1,3 Dichloropropène, Paraquat et Cyanamide d'hydrogène.

Par ailleurs, sur les 41 matières actives citées dans ledit rapport, le secteur agricole marocain est concerné par 8 matières actives dont 4 sont déjà retirées du marché national (Propargite, Atrazine, Carbendazime et Acétochlore).

Aussi, l'ONSSA a programmé le réexamen en 2021 du Paraquat, du 1,3-Dichloropropène, du Cyanamide d'hydrogène et du Triasulfuron.

www.onssa.gov.ma



DECATHLON

CONCEPT DX

L'enseigne de sport vient d'ouvrir, à côté de son siège de Villeneuve d'Ascq (59), un tout nouveau concept de magasin. D'emblée, ce bâtiment de 800 mètres carrés tranche avec l'esthétique habituelle de la marque, affichant son nom stylisé sur de grands panneaux : DX. X pour exploration, expérience, excitation? À chacun de choisir. Decathlon ne veut pas brider l'imaginaire de ses clients, relève LSA. Ici, l'expérience client se veut inédite. Première particularité : le magasin est mono-produit. Pour la rentrée, il ne propose que des chaussettes et des chaussettes pour enfants. D'ici 10 semaines, l'offre sera entièrement renouvelée pour laisser la place à une sélection de vêtements chauds : bonnets, gants, vestes. Des technologies dédiées accompagnent ces univers produits. Aujourd'hui, un scanner de pied pour déterminer facilement la pointure idéale des enfants. Demain, un scanner morphologique pour trouver la bonne taille de veste.

Ce magasin est l'occasion pour Decathlon de tester grandeur nature un mode de paiement automatique sans caisse. Ce système baptisé Decathlon Go peut faire penser à Amazon Go. À l'entrée du magasin, le client s'identifie en scannant un QR code avec son application Decathlon. Il fait alors faire ses courses en remplissant son panier. En sortant, il pourra passer par un « tunnel » équipé de capteurs RFID. Ses articles seront automatiquement scannés, et le montant de ses achats s'affichera sur un écran. Il n'aura qu'à appuyer sur « Payer » et il sera automatiquement débité.



Bulletin officiel

CENT-NEUVIÈME ANNÉE - N° 6892 26 CHAOUAL 1441 (18 JUIN 2020)

Résumé exhaustif de cette édition qui contient la traduction officielle des lois et règlements ainsi que tous autres décisions ou documents dont la publication au Bulletin officiel est prévue par les lois ou les règlements en vigueur.

Voyage

Contrats de voyage et de séjour touristiques et contrats de transport aérien de passagers.

Dahir n° 1-20-63 du 5 chaoual 1441 (28 mai 2020) portant promulgation de la loi n° 30-20 édictant des mesures particulières relatives aux contrats de voyage et de séjour touristiques et aux contrats de transport aérien de passagers.

Commerce extérieur

Mesures de restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation.

Arrêté du ministre de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique n° 1485-20 du 12 chaoual 1441 (4 juin 2020) complétant l'arrêté du ministre du commerce extérieur, des investissements extérieurs et de l'artisanat n° 1308-94 du 7 kaada 1414 (19 avril 1994) fixant la liste des marchandises faisant l'objet de mesures de restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation.

Homologation de normes marocaines.

Décision du directeur de l'Institut marocain de normalisation n° 1341-20 du 25 ramadan 1441 (19 mai 2020) portant homologation de normes marocaines.

Vu la loi n° 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation promulguée par le dahir n° 1-10-15 du 26 safar 1431 (11 février 2010) et notamment ses articles 11, 15 et 32 ; Vu la résolution du Conseil d'administration de l'Institut marocain de normalisation (IMANOR) n° 10, tenu le 19 safar 1435 (23 décembre 2013), qui a délégué au directeur de l'IMANOR le pouvoir de prononcer l'homologation des normes marocaines et la certification de la conformité auxdites normes, décide :

Article premier : Sont homologuées comme normes marocaines, les normes dont les références sont présentées en annexe de la présente décision.

Article 2 : Les normes visées à l'article premier ci-dessus, sont tenues à la disposition des intéressés à l'Institut marocain de normalisation (IMANOR).

Article 3 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel.

Création et exploitation de fermes aquacoles.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n° 3124-19 du 23 jourmada II 1441 (18 février 2020) autorisant la société « PESCADAK sarl » pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Pescadakh » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n° 3129-19 du 23 jourmada II 1441 (18 février 2020) autorisant la société « PESCATRAX sarl » pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Pescatrax » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n° 3130-19 du 23 jourmada II 1441 (18 février 2020) autorisant la société « DERHEM SEA FOOD sarl » pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Derhem Sea Food » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et du ministre de l'économie, des

finances et de la réforme de l'administration n° 3132-19 du 23 jourmada II 1441 (18 février 2020) autorisant la société « ZUITRE ZOUINE sarl AU » pour la création et l'exploitation d'une ferme aquacole dénommée « Zuitre Zouine » et portant publication de l'extrait de la convention y afférente.

ROYAUME DU MAROC

ISSN 0851 - 1217

BULLETIN OFFICIEL

EDITION DE TRADUCTION OFFICIELLE

EDITIONS	TARIFS D'ABONNEMENT		ABONNEMENT IMPRIMERIE OFFICIELLE RABAT - CHELLAH Tél. : 05.37.76.50.24 - 05.37.76.50.25 05.37.76.54.13 Compte n° : 310 810 10140290042310133 ouvert à la Trésorerie Préfectorale de Rabat au nom du régisseur des recettes de l'imprimerie officielle
	AU MAROC	A L'ETRANGER	
	6 mois	1 an	
Edition générale.....	250 DH	400 DH	A destination de l'étranger, par voies ordinaires, aériennes ou de la poste rapide internationale, les tarifs prévus ci-contre sont majorés des frais d'envoi, tels qu'ils sont fixés par la réglementation postale en vigueur.
Edition de traduction officielle.....	150 DH	200 DH	
Edition des conventions internationales.....	150 DH	200 DH	
Edition des annonces légales, judiciaires et administratives.....	250 DH	300 DH	
Edition des annonces relatives à l'immatriculation foncière.....	250 DH	300 DH	

Cette édition contient la traduction officielle des lois et règlements ainsi que tous autres décisions ou documents dont la publication au Bulletin officiel est prévue par les lois ou les règlements en vigueur

SOMMAIRE

TEXTES GENERAUX

Exercice des professions de rééducation, de réadaptation et de réhabilitation fonctionnelle.

Dahir n° 1-19-119 du 7 hijra 1440 (9 août 2019) portant promulgation de la loi n° 45-13 relative à l'exercice des professions de rééducation, de réadaptation et de réhabilitation fonctionnelle. 1011

Contrats de voyage et de séjour touristiques et contrats de transport aérien de passagers.

Dahir n° 1-20-63 du 5 chaoual 1441 (28 mai 2020) portant promulgation de la loi n° 30-20 édictant des mesures particulières relatives aux contrats de voyage et de séjour touristiques et aux contrats de transport aérien de passagers. 1019

Attributions du ministre de l'intérieur.

Décret n° 2-20-341 du 17 ramadan 1441 (11 mai 2020)

Compartment « FT WATER Compartiment I », – Garantie de l'Etat.

Décret n° 2-20-254 du 5 chaoual 1441 (28 mai 2020) accordant la garantie de l'Etat au fonds de titrisation « FT WATER » pour le compte du compartiment « FT WATER Compartiment I » dans l'opération de titrisation de certains actifs immobiliers par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable. 1021

Douane .- Mesure de sauvegarde définitive sur les importations de tôles laminées à chaud.

Arrêté conjoint du ministre de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique et du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n° 1368-20 du 4 chaoual 1441 (27 mai 2020) portant application

Qualilab[®] international
LABORATOIRE D'ANALYSES AGROALIMENTAIRE
EAUX & ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- EXPÉRIENCE
- INNOVATIONS
- ENGAGEMENTS
- QUALITÉ DE SERVICES
- SATISFACTION CLIENTS

Expert dans le contrôle et le conseil pour la maîtrise de la qualité et de la sécurité des aliments

Agrye et Reconnu par **ONSSA**
Accrédité ISO-17025 par **SEMAG**
MCI/CA/AL35/2009

6, Rue Ibn Al Jaouzi (Ex Colonel gros) 20 360 Casablanca
Tél. : 05 22 47 00 83/86 - Fax : 05 22 47 00 89
info@qualilabinternational.com - www.qualilabinternational.com



Le Crédit Agricole du Maroc renforce son positionnement dans le secteur agricole et agroindustriel

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) mobilise des fonds internationaux afin de renforcer sa stratégie d'accompagnement de l'agriculture et du monde rural et de dynamiser son offre de financement. La banque a ainsi récemment signé plusieurs conventions de partenariat avec des bailleurs de fonds internationaux tels que L'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Européenne d'Investissements (BEI) ou encore la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD).

L'objectif de ses partenariats est de soutenir les investissements dans le secteur agricole et agroindustriel tout en s'inscrivant dans une démarche de durabilité des ressources naturelles.

CAM-AFD : Développer une agriculture durable

En décembre 2019, le CAM et l'AFD ont signé une convention portant sur la mobilisation d'une ligne de crédit de 50 millions d'euros pour le développement et le financement de pratiques agricoles durables en faveur d'exploitations agricoles et d'unités agro-industrielles en zones rurales. Les principaux secteurs concernés sont notamment l'eau, les investissements ruraux verts, l'Énergie à travers la promotion de projets d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de pompage solaire,



l'agriculture biologique et les projets de valorisation des déchets agricoles.

Dans ce cadre, une deuxième convention a été signée en avril 2020 afin de mobiliser une enveloppe de subvention de 1.5 millions d'euros dédiée à l'accompagnement des thématiques sectorielles les moins matures. Cette enveloppe permettra la mise en place d'un accompagnement adapté, à la fois technique et financier, qui sera proposé aux porteurs de projets d'installation ou de reconversion à l'agriculture biologique, de valorisation des déchets agricoles ou encore de développement des énergies renouvelables ou d'efficacité énergétique.

Ces financements ont pour objectif final d'encourager les projets ayant un fort impact en matière de développement durable et de préservation des ressources naturelles;



CAM-BEI : Accompagner la chaîne de valeur agricole

Le CAM a également signé, le 16 septembre 2020, une convention de crédit avec la BEI portant sur une enveloppe de 200 millions d'euros. Cette ligne de crédit vise à financer les chaînes de valeur agricoles en adéquation avec la nouvelle stratégie « Génération Green 2020-2030 ».

Le financement vise les investissements générateurs d'emplois et de valeur ajoutée couvrant toute la chaîne de valeur depuis la production, le stockage, la logistique, le conditionnement, l'emballage, jusqu'à la transformation et la commercialisation.

Une assistance technique est prévue dans le cadre de cette ligne, afin d'appuyer le CAM dans la digitalisation des chaînes de valeur agricoles et le financement vert.

CAM - BERD : Promouvoir des échanges extérieurs du Maroc

La BERD et le CAM ont signé, le 23 septembre 2020, une convention de crédit portant sur une ligne de 20 millions de dollars. L'objectif est de stimuler les échanges commerciaux au Maroc.

Cette nouvelle ligne s'inscrit dans le cadre du Programme de Facilitation des Echanges (TFP) de la BERD : La BERD accorde à travers ce programme des garanties aux banques internationales confirmatrices. Elle prend ainsi en charge le risque politique et les risques commerciaux de non-paiement associés aux transactions commerciales internationales auxquelles participent les banques émettrices.

En adhérant à ce programme, le CAM accède au large réseau des banques (émettrices et confirmatrices) partenaires de la BERD au niveau international, ce qui lui permettra d'étendre son réseau de correspondants bancaires et de faciliter à ses clients l'accès à de nouveaux marchés.





Accord de financement

BEI ET LE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

La BEI et le Crédit Agricole du Maroc signent un accord de financement de 200 millions d'euros pour soutenir les écosystèmes agricoles

Il s'agit du premier partenariat entre la BEI et le Crédit Agricole du Maroc (CAM) pour soutenir les entreprises dans le secteur de la bio-économie et de l'agriculture.

Ce partenariat vise à accompagner la nouvelle stratégie agricole du Maroc «Green Génération 2020-2030»

Ce soutien d'envergure fait aussi partie de la mobilisation de l'UE face à la pandémie de la COVID-19

Ce prêt de 200 Millions d'Euros sera accompagné d'une Assistance Technique pour appuyer le CAM dans la digitalisation des chaînes de valeur agricoles et le financement vert.

En présence de M. Aziz Akhannouch, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, la BEI et le CAM, représentés respectivement par Mme Emma Navarro, Vice-Présidente, et M. Tariq Sijilmlassi, Président du Directoire, ont célébré ce mercredi 16 septembre,

la signature d'une convention de crédit de 200 millions d'euros visant à renforcer le soutien aux entreprises marocaines dans le secteur de l'agriculture et de la bio-économie avec une attention particulière pour le développement durable.

Cette ligne de crédit, qui a pour objectif premier d'appuyer et accompagner la mise en œuvre de la nouvelle stratégie

Partenaire clef du Maroc depuis plus de 40 ans, la BEI lui a octroyé depuis 2007, plus de 5 milliards d'euros de financements, dont 30% dédiés au secteur privé.

Le Crédit Agricole du Maroc est la principale banque et le leader historique du financement du secteur agricole au Maroc. Il représente un modèle en Afrique compte tenu de son engagement et des efforts qu'il déploie pour le développement de l'Agriculture et du monde rural. Depuis 1961, la banque se mobilise auprès des agriculteurs pour répondre efficacement à l'ensemble de leurs besoins et apporter des solutions innovantes et efficaces aux problématiques du monde rural.



agricole du Maroc « Génération Green 2020-2030 », porte sur le financement des chaînes de valeurs agricoles, toutes productions confondues et touche l'ensemble de l'écosystème y afférent (production, stockage, logistique, conditionnement, emballage, transformation, commercialisation ...). Y sont éligibles l'ensemble des segments de production alimentaire, amont et aval (exploitations agricoles, coopératives agricoles, Groupements d'Intérêt Economique, Petites et Moyennes Entreprises, Très Petites Entreprises, ...). Elle cible en particulier les investissements productifs et générateurs d'emplois et de valeur ajoutée et ce en parfait accord avec les orientations de «Génération Green 2020-2030».

La BEI mobilisera également des ressources additionnelles pour accompagner le CAM et ses clients à travers une assistance technique ciblée qui permettra d'une part de soutenir la digitalisation de ce secteur et l'emploi du «big data» et, d'autre part, de développer des mesures et actions en faveur de l'environnement.

Dans son mot d'ouverture de la cérémonie de signature tenue par visioconférence, M. Aziz Akhannouch s'est réjoui du soutien apporté par la BEI et le CAM à la vision stratégique



pour le secteur agricole «Génération Green 2020-2030». Il a également ajouté que cette démarche est une première action de concrétisation de la stratégie « Génération Green 2020-2030 » depuis son lancement par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en février dernier.

Emma Navarro, Vice-Présidente de la BEI a déclaré: «Le secteur privé est une priorité pour la BEI. A cet effet, nous y accordons une importance particulière et tenons, à travers ce partenariat, à soutenir les petites entreprises et les entreprises à taille intermédiaire dans un secteur clef pour l'économie marocaine. Il s'agit pour nous d'un partenariat stratégique avec un acteur majeur pour le financement de la bio-économie au Maroc. » Et de conclure : « Face aux défis à relever en cette période critique pour tous, nous sommes très mobilisés pour soutenir l'économie du Maroc.»

De son côté, Tariq Sijilmassi, Président du Directoire du CAM a déclaré que « cette convention est un premier pas entre le CAM et la BEI dans la construction d'un partenariat solide et durable au profit du monde agricole et rural. A travers cet accord, nous souhaitons renforcer encore plus notre appui au secteur agricole qui reste la priorité absolue de notre Banque, et, surtout, mobiliser davantage de moyens pour accompagner la nouvelle stratégie agricole du pays « Génération Green 2020-2030 ». A ce titre, cette opération s'insère dans le cadre d'un programme de soutien et de relance d'envergure que le CAM prépare avec le Ministère de l'Agriculture à destination des agriculteurs, des agro-industries et de la classe moyenne en milieu rural. Ce programme sera divulgué ultérieurement. »

Ce financement fait également partie de la mobilisation de l'UE face à la pandémie de coronavirus et plus particulièrement du programme «Team Europe», créé par l'Union Européenne dans l'objectif de soutenir les pays partenaires, notamment les pays hors de l'Europe, dans la lutte contre cette crise sanitaire et en atténuer les effets économiques et sociaux.

Copyright Union européenne, 1995-2020
Source : Banque européenne d'investissement

Le CAM présente aujourd'hui un total bilan de plus de 10 milliards € et un encours de crédits de 8 milliards € dont plus de la moitié est affectée au secteur agricole, agroalimentaire et aux activités économiques en milieu rural.



Innovations technologiques

DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

Les innovations dans l'agroalimentaire sont un véritable enjeu pour les entreprises aujourd'hui. Cette recherche d'innovation est souvent poussée par l'alimentation des consommateurs qui évolue : gain de temps et de praticité, recherche du « bien manger », moins de gaspillage, plus de transparence et de traçabilité, ...

Les domaines de l'innovation technologique dans l'agroalimentaire

L'innovation touche tous les postes de travail de l'agroalimentaire, à savoir le processus de production, la logistique, le commerce, la communication ou encore le marketing. Ce sont toutes les étapes du processus qui sont concernées, de la fabrication du produit jusqu'à son conditionnement en passant par les services s'y rattachant.

En comparaison avec d'autres secteurs ? Les entreprises alimentaires sont 69% à innover contre 47% dans l'industrie manufacturière.

Plusieurs concours sont régulièrement organisés pour encourager l'invention comme Sud'Innov organisé par l'AREA

Occitanie et Coop de France en Occitanie ou bien le SIAL au niveau national à Paris. Les start-up rivalisent alors de créativité pour concevoir des solutions destinées à développer le secteur.

Quelles nouvelles technologies au service de l'agroalimentaire ?

La digitalisation du processus des industries agroalimentaires. Des éditeurs de logiciels travaillent particulièrement pour l'industrie agroalimentaire. Les outils qu'ils produisent améliorent directement les performances dans le domaine choisi : le commerce, la logistique, la sécurité des aliments, la production, les conditions de travail des salariés, ...

De tels partenaires des industries agroalimentaires aident ces

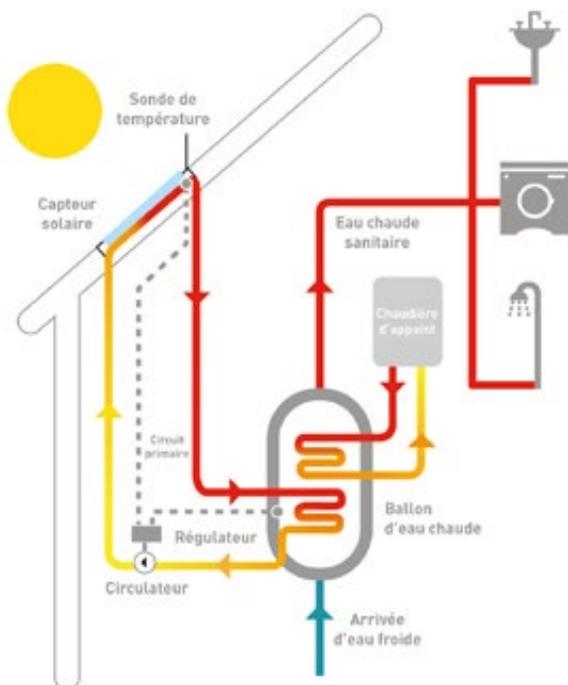


dernières à entrer dans l'ère de la transformation du numérique et à bénéficier des avantages du digital.

L'accès des industries agroalimentaires à l'énergie solaire thermique

Plusieurs start-up proposent l'utilisation de l'énergie solaire thermique aux industriels.

Quel atout pour le respect de l'environnement et à quel prix ? L'énergie utilisée est écologique, car elle est dépourvue de carbone. L'investissement est alors moindre voire nul. Elle est produite localement à prix compétitif. Grâce à l'énergie solaire thermique, la facture d'énergie va être considérablement diminuée. L'empreinte environnementale de l'industrie est visible et sa politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) sera renforcée.



Optimisation des procédés agroalimentaires par IRM : Quèsaco ?

Eh oui ! Vous avez bien lu, il existe des IRM pour les produits alimentaires. Pour « ausculter » les produits, des scientifiques ont mis au point l'utilisation de l'imagerie par Résonance Magnétique (IRM).

A quoi cela sert ? Pour améliorer la qualité des produits alimentaires et pour offrir une meilleure traçabilité dans leur production. La technologie est intégrée dans un four industriel. Ce matériel de cuisson fonctionne sous vide avec admission vapeur. On peut ainsi vérifier le contenu des produits sans avoir à les ouvrir (fruits et légumes par exemple). Le four valorise par ailleurs les préparations sans gluten ou pauvres en gluten. L'économie d'énergie est assurée, car la température de cuisson n'est pas très élevée. De plus, l'énergie contenue dans les gaz est recyclée, donc réutilisée.

Mais encore ? Outre la bonne cuisson du pain, ce four fonctionnant sous la technologie de l'IRM offre une traçabilité satisfaisante dans la préparation du fromage à pâte pressée. On peut, en effet, suivre en détail l'évolution des bulles du fromage sans devoir découper le produit.

L'emballage hydrosoluble

Le développement de l'emballage hydrosoluble a été effectif après la production du premier bioplastique destiné à l'agrochimie. La matière première de ce type d'emballage est le lait de vache. Il s'agit ainsi d'un emballage comestible que le secteur de l'agroalimentaire peut très bien exploiter.

Et l'humain dans tout cela ? Ainsi, dans un secteur en constante évolution, innovation et agroalimentaire sont de plus en plus indissociables. Cependant, cela doit être appréhendé dans un contexte de capitalisation et de développement des compétences des salariés. La recherche d'innovation développe également les opportunités d'embauche et pousse les entreprises à recruter des postes tels que l'ingénieur R&D (Recherche et Développement), le responsable qualité, le responsable fabrication, ...

Remerciements au blog «Nourrissons notre Avenir»

Devenir auto-entrepreneur en 52 questions

1ÈRE PARTIE

Le confinement fait réfléchir chacun de nous sur son statut social et sur les difficultés que nous rencontrons chaque jour à notre travail. Durant cette pandémie, beaucoup sont licenciés, d'autres touchent seulement une partie de leur salaire ou pas de salaire du tout. Le secteur informel est également particulièrement touché puisqu'il n'a aucun statut et aucun droit.



Ainsi, peut-être avez-vous eu l'idée de devenir votre propre patron et de vous lancer dans une activité qui vous plaît, dans un métier dont vous avez toujours rêvé? Peut-être avez-vous envie de liberté, voulez-vous être indépendant? C'est possible grâce au statut d'auto-entrepreneur!

1. Qu'est-ce que le statut d'auto-entrepreneur?

C'est un statut simplifié permettant de créer sa propre micro entreprise, institué par la loi 114.13 publiée au bulletin officiel en Mars 2015.

2. Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur

L'auto-entrepreneur est toute personne physique qui exerce, à titre individuel, une activité industrielle, commerciale ou artisanale ou prestataire de services dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas : # 500.000,00 dirhams, pour les activités commerciales, industrielles et artisanales # 200.000,00 dirhams, pour les prestations de services

3. Quels sont les avantages relatifs au statut de l'auto-entrepreneur ?

- # La simplification des procédures de création et de cessation
- # L'exemption de l'obligation d'inscription au Registre du Commerce
- # Le non-assujettissement à la TVA
- # Une fiscalité réduite : 1% du chiffre d'affaires pour les activités industrielles, commerciales et artisanales et 2% pour les prestations de services
- # La possibilité de facturation
- # La possibilité d'exercer l'activité à domicile
- # L'insaisissabilité du domicile principal.

4. Quelle est la population cible prioritaire ?

- # Porteurs de projets de création d'entreprise
- # Étudiants
- # Lauréats de la formation professionnelle

- # Chômeurs
- # Individus exerçant dans le secteur informel

5. Quels sont les critères pour devenir auto-entrepreneur ?

- # Être marocain ou étranger en situation régulière ;
- # Exercer individuellement une activité éligible ;
- # Ne pas dépasser le CA autorisé ;
- # L'exercice des activités doit se faire dans le respect de la réglementation en vigueur.

6. Est-ce que les ressortissants étrangers sont soumis à des conditions spéciales pour adhérer au statut de l'auto-entrepreneur ?

Les ressortissants étrangers sont éligibles au statut au même titre que les citoyens marocains, à condition d'être légalement installé avec un titre de séjour valable et d'avoir un domicile fiscal au Maroc (article 23 du code général des impôts).

7. Comment peut-on savoir que son activité est éligible ?

La liste des activités pouvant être exercées dans le cadre du statut de l'auto-entrepreneur est fixé par le décret n° 2-15-303 et consultable sur le site officiel du statut de l'auto-entrepreneur : <http://ae.gov.ma/>

Au moment de son inscription, le futur auto-entrepreneur peut vérifier son éligibilité sur la plateforme du Registre Nationale de l'Auto-entrepreneur : <http://rn.ae.gov.ma/>

8. Qui peut adhérer au statut AE ?

Le statut de l'auto-entrepreneur est un nouveau cadre juridique adapté à toute personne travaillant à titre individuel, exerçant une activité éligible (décret N° 2-15-303 du 30/12/15 publié au BO n°6432 du 21/01/16) et réalisant un CA ne dépassant pas les plafonds fixés par la loi 114-13.

9. Les fonctionnaires peuvent-ils adhérer au statut de l'auto-entrepreneur ?

Selon l'article 15 du statut général de la fonction publique : « il



est interdit à tout fonctionnaire d'exercer, à titre professionnel, une activité à but lucrative privé ou relevant du secteur privé, de quelque nature que ce soit, sous peine de poursuite disciplinaire... »

10. Les personnes patentées sont-ils éligibles au statut de l'auto-entrepreneur ?

Les entrepreneurs exerçant déjà une activité soumise à la taxe professionnelle en tant que personne morale ou physique ne sont pas éligibles au statut de l'auto-entrepreneur sauf pour ceux qui ont procédé préalablement aux démarches de cessation de ladite activité.

11. L'associé ou actionnaire dans une entreprise est-il éligible au statut de l'auto-entrepreneur ?

Une personne associée ou actionnaire dans une entreprise sans y exercer une activité reste éligible au statut de l'auto-entrepreneur.

12. Où déposer son dossier auto-entrepreneur ?

Le dossier physique de la demande d'adhésion au statut de l'auto-entrepreneur (Formulaire + Copie CNIE + Photo) doit être déposé dans l'une des agences bancaires participantes.

13. Quelle adresse renseigner lors de l'étape de pré-inscription ?

Au moment de l'inscription, il y a 2 adresses à renseigner : la première doit correspondre à l'adresse mentionnée sur la pièce d'identité alors que la seconde concerne le lieu de l'activité quand c'est différent.

14. Délai pour avoir sa carte auto-entrepreneur ?

Le délai réglementaire pour avoir sa carte de l'auto-entrepreneur est de 15 jours ouvrables. En cas de retard, il faut contacter l'agence d'inscription ou le centre d'appel : 0802000005.

15. Je ne trouve pas mon activité sur la liste des activités éligibles ?

Le statut de l'auto-entrepreneur est une nouvelle forme juridique mise en place pour certaines activités et sous certaines conditions afin de faciliter la création des auto-entreprises en accordant des avantages fiscaux et sociaux. A défaut de trouver son activité sur la liste des activités éligibles, l'entrepreneur doit choisir une autre forme juridique adaptée à son projet.

16. A quoi sert la carte de l'auto-entrepreneur ?

La carte de l'auto-entrepreneur sert de justificatif vis-à-vis des clients et fournisseurs de l'exercice de l'activité auto-entrepreneuriale. Elle permet également à l'auto-entrepreneur d'être reconnu économiquement et socialement.



17. Où l'auto-entrepreneur peut domicilier son activité ?

En cas d'absence d'un local professionnel, la loi n°114.13 relative au statut de l'auto-entrepreneur a instauré la possibilité de domicilier son activité dans son lieu de résidence ou dans un local occupé en commun par plusieurs entreprises.

18. Est-ce que le cumul d'activités est possible pour un auto-entrepreneur ?

Une même personne physique ne peut créer qu'une seule auto-entreprise. Cependant, l'auto-entrepreneur peut exercer plusieurs activités éligibles dans le cadre d'un même et seul statut.

19. Comment est déterminé le plafond dans le cas du cumul de plusieurs activités ?

Lorsque l'auto-entrepreneur cumule plusieurs activités, l'option n'est valable que :

- # Lorsque le chiffre d'affaires encaissé dans chacune des deux catégories ne dépasse pas la limite prévue pour chacune d'elles
- # Lorsque le chiffre d'affaires total encaissé ne dépasse pas la limite correspondant à l'activité exercée à titre principal.

20. Quel financement pour l'auto-entrepreneur ?

L'auto-entrepreneur est reconnu comme étant un nouvel agent économique par Bank Al-Maghrib. Il peut bénéficier des services financiers au même titre que les entreprises classiques. Ainsi, l'auto-entrepreneur peut créer son compte bancaire professionnel auprès de la banque de son choix et obtenir un financement pour son activité.

A noter que plusieurs banques de la place ont mis ou sont en cours de mettre en place des offres adaptées aux auto-entrepreneurs.

Egalement, plusieurs associations offrent des prêts d'honneur sans intérêts dans plusieurs villes pour les auto-entrepreneurs porteurs de projets.

21. Est-ce qu'un auto-entrepreneur peut facturer ses prestations ?

L'auto-entrepreneur étant reconnu par l'administration fiscale, au titre de la loi n°114.13, peut établir des factures au profit de ses clients. Les montants facturés sont hors champ de la TVA.





22. Modèle de facture de l'auto-entrepreneur ?

Un modèle de facture de l'auto-entrepreneur a été mis en place. Cependant, l'auto-entrepreneur peut utiliser un autre modèle à condition de respecter les critères comptables et fiscaux en matière d'informations à afficher sur la facture. Il convient de rappeler que l'auto-entrepreneur est hors champ de la TVA.

23. Est-ce qu'un auto-entrepreneur peut soumissionner à un marché public ?

L'auto-entrepreneur peut travailler avec des établissements et administrations publiques sur la base de bons de commandes.

24. Est-il possible de basculer d'un autre statut juridique au

statut d'auto-entrepreneur ?

Non, le passage d'une entreprise sous une autre forme juridique au statut de l'auto-entrepreneur n'est pas systématique.

Un entrepreneur exerçant en SARL par exemple, devra accomplir les démarches de cessation d'activité avant de s'inscrire au registre des auto-entrepreneurs.

25. Est-il possible de passer du statut d'auto-entrepreneur à un autre statut juridique ?

Oui. Dans ce cas l'auto-entrepreneur doit s'acquitter de ses obligations, faire une demande de radiation du registre national de l'auto-entrepreneur et accomplir les formalités relatives au nouveau statut.

26. Est-ce qu'un auto-entrepreneur peut exercer son activité sous un nom commercial ?

Conformément aux dispositions du code du commerce, la protection du nom commercial s'acquiert suite à l'immatriculation au registre du commerce. Cependant, et étant dispensé de l'obligation d'inscription au registre de commerce, l'auto-entrepreneur peut recourir à la protection via le système des marques qui permet de conférer un droit exclusif d'utilisation et permet aussi de se défendre contre les actions de contrefaçon ou de concurrence déloyale et ce pour une durée de 10 ans indéfiniment renouvelable après l'enregistrement. Pour plus de détails sur la procédure et les tarifs, merci de visiter le site web de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale <http://www.ompic.ma/>

La suite des questions au prochain numéro...




ALS

MARITIME AÉRIEN ROUTIER

L'engagement sûr



Centre Mohammed 5 - Etg 8 N. 810 - Derrière Hôtel Grand Mogador
 P.O.Box 20250 - Casablanca - MOROCCO
 Tél. : +212 522 409 519 / 217 - Fax : +212 522 242 801
www.als.co.ma - Email : zakaria@dals.co.ma



www.als.co.ma

prenantes pour le développement économique en régions afin de réduire les disparités régionales.

Il traduit également l'engagement commun des partenaires de donner une impulsion forte à l'économie de notre pays, à travers un ensemble d'objectifs majeurs:

- Relancer la dynamique économique;
- Sauvegarder et promouvoir l'emploi et préserver la santé des travailleurs;
- Accélérer le processus de formalisation de l'économie;
- Promouvoir la bonne gouvernance.

Les partenaires du pacte

L'Etat représenté par :

- Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Le secteur privé représenté par:

- La Confédération Générale des Entreprises du Maroc;
- Le Groupement Professionnel des Banques du Maroc.

Les partenaires ont exprimé leur satisfaction quant aux mesures proactives d'urgence prises par notre pays sous la Conduite Eclairée de Sa Majesté Le Roi. Lesdites mesures ont permis de maîtriser la propagation du virus Covid-19 d'une part, et d'autre part, de mobiliser les principes d'une solidarité nationale effective ayant contribué, en étant conjuguée à d'autres mesures, à atténuer les effets sociaux de la pandémie, à garantir les moyens nécessaires de subsistance de l'ensemble des marocains, et à renforcer la résilience de l'économie nationale face à cette crise.

Les partenaires ont également décidé d'oeuvrer ensemble pour assurer un redémarrage rapide de l'activité économique, et de créer les conditions propices pour une relance économique vigoureuse à la sortie de la crise du Covid-19. Ceci en veillant à sauvegarder les emplois, et à préserver la santé des travailleurs.



Ils ont souhaité confirmer leurs engagements respectifs à travers un « Pacte pour la relance économique et l'emploi », qui met en cohérence les initiatives à lancer en faveur d'une relance forte de notre économie, en application des Hautes Instructions de Sa Majesté Le Roi.

Les partenaires ont convenu des termes présentés dans les articles du présent pacte.

Engagements des parties

Engagements de l'Etat

Mobilisation de 120 milliards de dirhams pour accompagner la relance

économique. Ce montant se décline comme suit :

- 75 milliards de dirhams de crédits garantis par l'Etat. Ces crédits concerneront tous les segments d'entreprises. La CCG qui sera transformée en « Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise » est chargée de gérer ce système de garantie, doté d'une enveloppe initiale de 5 milliards DH, apporté par l'Etat et destiné à couvrir les risques de défaut des entreprises bénéficiaires.

Ce dispositif de financement, devant prendre le relai du mécanisme

« Damane Oxygène », a pour objectif d'assurer à l'ensemble des entreprises impactées négativement par les effets de la pandémie, des conditions de financement optimales de redémarrage/accélération de leur cycle d'exploitation. Il s'articule principalement sur deux instruments de garantie à savoir :

- « Relance TPE »: Garantie de l'Etat à hauteur de 95% pour les crédits accordés aux TPE, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions de dirhams;
- « Damane Relance »: Garantie de l'Etat variant entre 80% et 90% des crédits en fonction de la taille de l'entreprise. Cette garantie couvre les crédits accordés pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions de dirhams.

A travers ce nouveau dispositif, l'objectif est de permettre la reconstitution des fonds de roulement des entreprises et de réduire ainsi le niveau des crédits interentreprises qui a atteint un niveau préoccupant.



Parallèlement, un nouveau mécanisme de garantie est mis en place au profit des établissements et entreprises publics impactés par cette pandémie. Il sera dédié exclusivement au paiement des dettes des entreprises, notamment les TPME en vue de soulager leur trésorerie durant cette phase de redémarrage de l'économie.

- 45 milliards de dirhams affectés au Fonds d'investissement stratégique, dont la création a été ordonnée par Sa Majesté le Roi, alimenté à hauteur de 15 milliards de dirhams par l'Etat et 30 milliards de dirhams mobilisés auprès d'institutionnels nationaux et internationaux. Ce fonds interviendra directement dans des projets d'investissement en faisant appel au partenariat public privé. Il agira également indirectement à travers le renforcement des capitaux des entreprises aux fins de leur développement. La sélection des projets se fera selon des critères basés sur leurs impacts sur la création de l'emploi.

* Stimulation de la demande à travers la commande publique en accordant une attention particulière à la préférence nationale. A ce titre, tout en veillant au strict respect des engagements pris par le Maroc dans le cadre des accords d'association et de libre-échange et dans la limite de ce que permettent ces engagements, il sera procédé à une opérationnalisation des mécanismes en vigueur en matière de préférence nationale et de respect des spécifications techniques et des normes et produits d'origine marocaine dans le domaine de la commande publique de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des établissements et entreprises publics.

* Redynamisation du programme « Intelaka » mis en place sur Hautes Instructions Royales. Ce programme est appelé à booster/densifier le tissu des TPE qui constitue un fort gisement de création d'emploi et de la richesse. Il permettra également de faciliter la reconversion des personnes et entreprises impactées

par la crise sanitaire.

Les produits phares du programme Intelaka sont « Damane Intelak » qui cible les TPE, Petites entreprises, Jeunes porteurs de projets, Jeunes entreprises innovantes, Auto-entrepreneurs et Petites entreprises exportatrices vers l'Afrique et « Damane Intelak Al Moustatmir Al Qarawi » qui vise également les petites exploitations agricoles & projets bâtis sur l'opération de Melkisation.

Ces deux produits portent sur la garantie des crédits destinés aux entreprises éligibles ayant moins de 5 ans d'activité et un chiffre d'affaires ne dépassant pas 10 millions de dirhams.

Ce programme ambitionne de faciliter le financement de près de 13.000 TPE par année à travers notamment une offre de garantie adossée à des crédits avec des conditions avantageuses (garantie de 80% du prêt, absence de sûretés personnelles, montant pouvant atteindre 1,2 Millions de dirhams, taux d'intérêt exceptionnel de 2% pour les projets en périmètre urbain et 1,75% pour le périmètre rural).

* Réserve des ressources du fonds Covid, au soutien social, jusqu'à la fin de l'année, à certains secteurs qui demeureront en difficulté même après la levée du confinement;

* Accélération des réformes requises pour améliorer le climat des affaires et faciliter l'acte d'investir, notamment à travers l'accélération du chantier de simplification des procédures et leur digitalisation, la généralisation du système de création en ligne des entreprises, la mise en application de la charte des services publics, l'accélération de l'inclusion financière à travers le paiement mobile ainsi que l'agrégation des dispositifs de soutien à l'entreprise.

* Mise à niveau du dispositif de formation et de développement du capital humain pour permettre l'amélioration de l'adéquation formation-emploi;

* Activation de l'adoption de l'amendement de la Loi sur les délais de paiement et des décrets y afférents.

Engagements de la CGEM

Considérant le rôle central des entreprises dans la reprise de l'activité économique et dans la préparation des conditions de relance.

Considérant que la CGEM est le représentant et le porte-parole du secteur privé.

Les entreprises s'engagent à :

* Respecter les règles sanitaires (gestes barrières, et normes par nature d'activité) ;

* Préserver les emplois: Maintenir un niveau supérieur ou égal à 80% des emplois stables par rapport à la déclaration de la CNSS du mois de février 2020;

* Faire bénéficier les travailleurs non déclarés du régime de couverture sociale de la CNSS;

* Inciter à la formalisation et lutter contre les pratiques de l'informel, la contrebande et la sous-facturation à l'importation;

* Proposer des projets, nouveaux ou existants, structurés et économiquement viables mettant à contribution une expertise avérée dans les différents secteurs à relancer, favorisant l'emploi, l'innovation et participant à la





diversification de la chaîne de valeur desdits secteurs;

* Réserver au moins 50 % des crédits mobilisés dans le cadre de « Damane Relance » et « Relance TPE », pour réduire les dettes interentreprises, et en particulier en priorisant les auto-entrepreneurs, les TPE et les PME. Un mécanisme assurant la traçabilité et le reporting doit être mis en place;

* Veiller au respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière fiscale, sociale et environnementale;

* Respecter les délais réglementaires pour s'acquitter des déclarations fiscales;

* Renforcer les fonds propres des entreprises sous-capitalisées;
- Encourager les produits finis ou intermédiaires, à fort contenu local;

* Valoriser le produit local, le « made in Morocco » et favoriser la culture industrielle;

* Appréhender les opportunités offertes par le digital;

* Veiller au respect du code de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, notamment la transparence et la qualité de l'information financière;

* S'engager sur l'exemplarité, la bonne gouvernance et la transparence sur l'ensemble de la chaîne de valeur;

* Développer davantage la formation continue au service de la compétitivité des TPME et de l'employabilité des salariés par la fluidification des procédures en partenariat avec les pouvoirs publics;

* Contribuer à l'amélioration de l'adéquation formation-emploi en participant à la formalisation des besoins en métiers et compétences;

* Participer à l'effort de veille, d'observation de l'activité et d'intelligence économique à travers la remontée fiable et périodique d'informations terrain.

Engagements du secteur bancaire

Le groupement Professionnel des Banques Marocaines s'engage à travers ses membres à:

* Distribuer de manière fluide les outils d'intervention de l'Etat;

* Contribuer activement à la relance du programme INTELAKA.

Mécanisme de gouvernance et de suivi

Afin de cadrer les objectifs et les priorités, de piloter l'exécution des dispositions du présent pacte, de procéder aux arbitrages et ajustements nécessaires, un comité de pilotage et de suivi est mis en place.

Ce comité, est composé de :

• Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration;

• Le Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc;

• Le Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc;

Ce comité dont la présidence est assurée par le Ministre chargé des Finances, se réunira mensuellement et autant de fois que nécessaire. Peut s'adjoindre à ce comité, toute institution ou expertise concernée par la nature des sujets programmés à l'ordre du jour sur invitation du Président.

Dispositions diverses

Le présent pacte prend effet à partir de sa date de signature par toutes les parties et couvre la période souhaitée.

Le présent pacte peut être amendé sur proposition d'une ou de plusieurs parties et après validation du comité de pilotage et de suivi.

Les dispositions spécifiques à chaque secteur feront l'objet de conventions spécifiques entre les parties concernées.





VENTE D'INGREDIENTS, ADDITIFS, EPICES ET
ASSAISONNEMENT POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE



Marinade & Assaisonnement

LIQUIDE ET POUDRE POUR
VOS VIANDES



Mix & Ingredients

POUR VOTRE CHARCUTERIE ET
PRODUITS ELABORES



Bases Culinaires

SAUCES ET BASES POUR UN GOUT
EXCEPTIONNEL



Aromes Salé & Sucré

LIQUIDE ET EN POUDRE SELON
VOTRE UTILISATION



Siège: Lot N° 18, PARC INDUSTRIEL C.F.C.I.M / OULED SALAH BOUSKOURA

TEL:0522-59 25 93 / 86

EMAIL:LACASEMSARL@MENARA.MA/ LACASEM01@MENARA.MA

N° AGREMENT ONSSA: ES.7.46.15 - EC.7.120.16 - SCCL.7.119.16 - CFL.7.125.16

GERBLÉ

LE BIO

Gerblé passe à l'offensive sur le bio net s'appuie sur un blockbuster, son biscuit sablé classique, qu'il décline en six saveurs : gingembre-citron, cranberry-amandes, 3 graines, orange et graines de chia, etc. Les recettes affichent des promesses nutritionnelles fortes avec une faible teneur en sucres (- 36 à 43 % par rapport à la moyenne des biscuits) et en acides gras saturés (- 60 à - 80 %).

Cette nouvelle gamme est fabriquée en France avec du blé français, une mention affichée en facing des packs.



KINDER

HAPPY HIPPO

La gamme Kinder Happy Hippo a fait son entrée dans certains magasins Carrefour, avec un pack international en provenance du Royaume-Uni. Vendus depuis longtemps en Italie ou encore en Espagne, ces biscuits fins dévoilent une en forme sympathique d'hippopotame.

KIT KAT

APRÈS LE ROSE... LE VERT

Nestlé donne des couleurs à sa gamme Kit Kat. Après la recette lancée en 2018 au fameux chocolat ruby, qui a été développé par Barry Callebaut avec une teinte naturellement rose, le Suisse décline sa gaufrette en vert. Elle est élaborée avec du chocolat blanc (à hauteur de 68,2 %) et contient 1 % de poudre de thé vert matcha qui lui donne sa couleur.



SNICKERS

VERSION LÉGÈRE

Mars décline son best-seller Snickers en version plus légère. Baptisé Crisp, le produit garde les cacahuètes et le caramel comme ingrédients phares, mais contient aussi du riz soufflé, ce qui lui confère une texture plus aérée. Une fois n'est pas coutume, le groupe américain lance simultanément sa recette en épicerie et en surgelé. La barre se présente en deux portions de 20 g au rayon chocolat, tandis qu'elle est d'un seul tenant pour la version glacée (34,5 g).



LAY'S 100% BIO

Une des leaders des chips, la marque Lay's s'invite sur le segment bio avec deux recettes, nature et tomates provençales. Encore confidentiel, ce marché pèse moins de 3 % du chiffre d'affaires total des chips (10 M€), mais connaît une belle vitalité (+ 40 % en un an).



CARAMBAR LES SUCETTES

Marque phare du rayon bonbon, Carambar se décline en version inédite : en format sucette. Sa nouvelle gamme a deux références en sachet de 156 g : caramel et assortiment (citron, cola, caramel, fraise). Comme pour les fameuses barres, une blague est inscrite à l'intérieur du papier des sucettes.



LUTTI FUN & BIO

Lutti débarque sur la niche du bonbon bio, qui est encore confidentielle mais a gagné en visibilité l'an dernier avec le lancement de Crema Mini cub. La nouvelle gamme du confiseur nordiste compte trois recettes acidulées de gélifiés et dragéifiés : Surfizz fruits, Crocodil'Fizz et Ball fizz.

Surfizz est déjà un best-seller de Lutti sur le conventionnel et se décline en taille mini dans sa version bio.



LINDT AVEC ÉCLATS

Leader des tablettes de dégustation, Lindt lance des recettes parsemées d'éclats de fruits et fruits secs, dans le sillage de Côte d'Or qui a démocratisé le concept en 2018. Sa nouvelle gamme s'inscrit sous l'ombrelle Excellence et compte trois références de 100 g élaborées avec 70 % de cacao : framboise-noisettes, orange-amandes, caramel-fleur de sel.

Lindt complète également sa gamme de fourrées Création de trois recettes à 70 % cacao de 140 à 150 g : crème brûlée, praliné feuilletée, caramel.



KELLOGG'S EXTRA SUR LE BIO

Leader des céréales, Kellogg's est présent sur le bio de manière encore très marginale. C'est pourquoi le groupe met le turbo sur le bio avec le lancement d'une gamme signée de sa marque phare Extra. Elle couvre trois recettes : nature, chocolat noir et fruits d'été.



Filière logistique

LES ENSEIGNEMENTS DE LA COVID-19

Au même titre que la majorité des pays de la planète, le Maroc, lui aussi, est confronté aux réalités d'un monde qui n'a jamais connu un bouleversement comparable dans un laps de temps aussi court. Le Covid-19 a provoqué une crise qui fera date.



Après près de 3 mois de confinement strict, le gouvernement a décidé, contre l'attente aussi bien des citoyens que des opérateurs économiques, de prolonger l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet avec allègement progressif des mesures de confinement selon la situation épidémiologique de chaque région. La reprise de l'activité économique promet donc d'être longue et ardue pour nos entreprises qui n'ont encore aucune visibilité ni sur sa forme ni sur son ampleur. D'une manière générale, les analystes économiques prévoient des scénarios de reprise en « U » (lente et plus longue) en « V » (forte et rebond rapide) ou en « W » (avec des à-coups). Si personne ne peut se prononcer pour tel ou tel modèle, par contre, tout le monde s'attend à une longue crise sociale et économique dans la période à venir. Et plus la crise dure, plus on retarde la mise en place du plan relance, plus la situation risque de devenir complexe et de peser lourdement sur notre pays.

Etant donné que le risque de propagation du virus est toujours présent, l'un des sujets clés du redémarrage de l'activité des entreprises est le respect des conditions de sécurité et de prévention sanitaire du personnel, des clients et des partenaires, à travers les gestes barrières, la réorganisation du travail pour garantir la distanciation physique, la désinfection des lieux de travail, la prise de la température... Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont conditionné toute reprise ou poursuite d'activité à la participation à la campagne de dépistage du Covid-19 auprès du personnel, opération coordonnée par la CGEM qui invite les entreprises à remplir le formulaire suivant pour la réalisation des tests : <https://coronavirus.cgem.ma/depistage-massif-en-entreprise/>

Le gouvernement marocain prépare la stratégie de reprise et

Reprise des activités du transport mixte et du transport du personnel

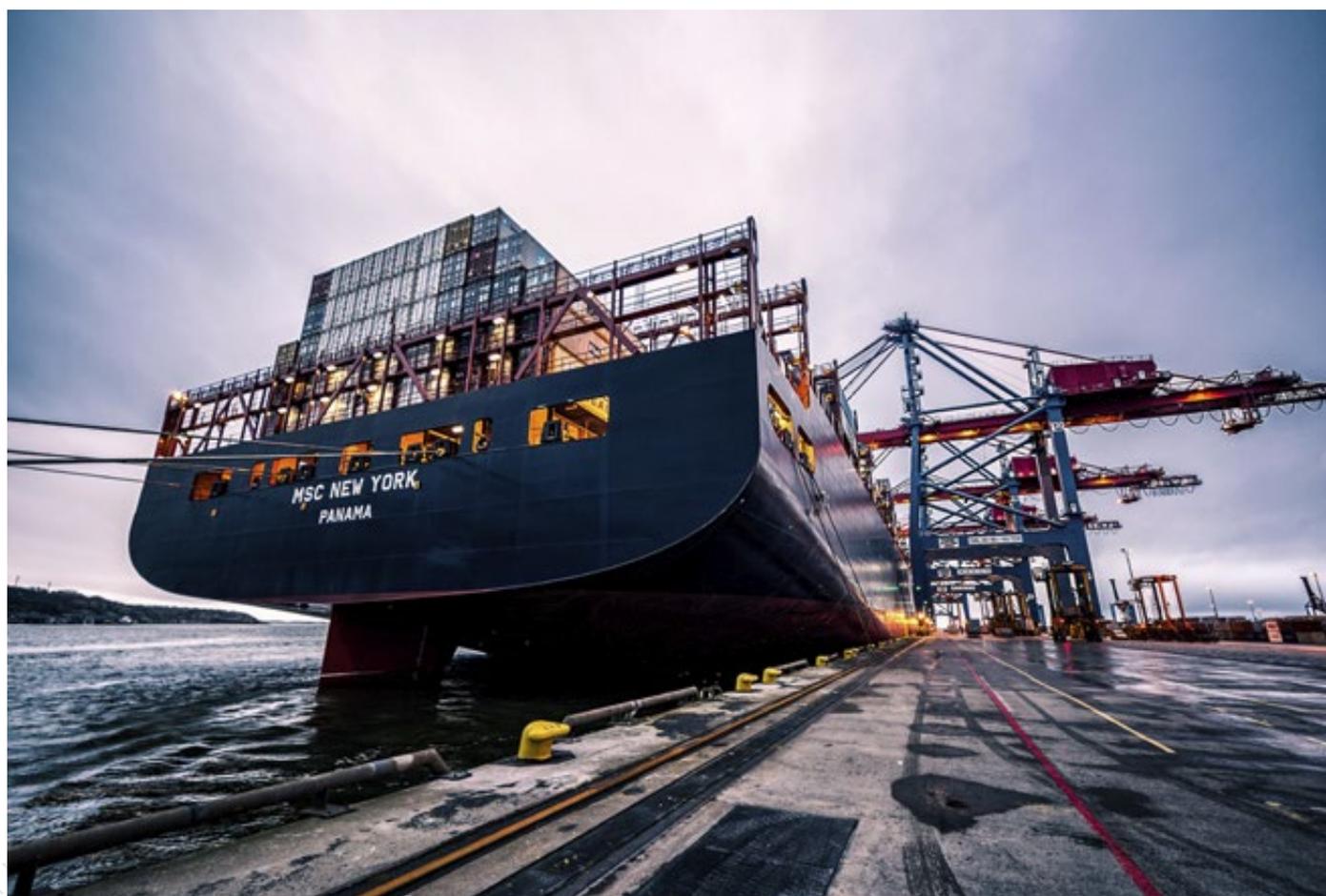
Le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau a sorti un communiqué relatif à la reprise progressive des activités du transport mixte et du transport du personnel, tout en respectant les spécificités de chacune des deux zones d'allègement des restrictions.

<https://www.dropbox.com/s/lyno2izisbq3mqw/Lien%20communiqu%C3%A9.pdf?dl=0>

les mesures concrètes de soutien aux secteurs économiques et aux entreprises, il faut espérer qu'il aura également une idée précise des problématiques de supply chain et de logistique. Sachant que cette dernière n'est pas uniquement constituée de transporteurs et de prestataires, mais qu'il s'agit évidemment d'une chaîne globale d'approvisionnement et de livraison qui inclut tous les acteurs (producteurs, sous-traitants, distributeurs) depuis le sourcing jusqu'au client final.

FILIÈRE LOGISTIQUE : LES ENSEIGNEMENTS DU COVID-19

Il a fallu une pandémie mondiale et une crise sanitaire pour prendre conscience de la nécessité de l'activité logistique. Pendant 13 longues semaines de confinement, les marocains



n'ont manqué de rien ou presque sur les plans alimentaires et sanitaires. Cette crise révèle et réaffirme le rôle central de la logistique comme activité essentielle, d'intérêt public majeur qui peut contribuer fortement à la relance économique à court terme.

Les acteurs de la logistique ont démontré à cette occasion leur implication en première ligne de la lutte contre l'épidémie. Ils ont fourni des services vitaux de transport et d'entreposage qui ont contribué à assurer des activités vitales comme l'approvisionnement alimentaire ou l'acheminement des équipements médicaux essentiels. Ils méritent à ce titre toute notre reconnaissance. Ainsi, la crise sanitaire aura donc remis la logistique au-devant de la scène, qui a pour ainsi dire gagné ses titres de noblesse.

La crise du Covid-19 n'est pas encore terminée mais on peut d'ores et déjà tirer les principaux enseignements, notamment :

- Nous a appris à accepter l'incertitude et à naviguer à vue avec des outils tout en gardant un cap.
- Résilience et agilité sont les deux grands leviers qui vont guider l'évolution future de la supply chain.
- La nécessité d'inscrire des acteurs de la logistique comme opérateurs d'importance vitale pour l'économie nationale.
- La pandémie va avoir des effets néfastes pour presque tous les secteurs d'activité, le transport et la logistique n'est pas épargné. Les conséquences économiques et sociales sont et seront désastreuses et douloureuses. Une sélection naturelle se fera et les plus faibles disparaîtront. Les entreprises qui survivront auront toutes les raisons d'espérer en un avenir meilleur. Un avenir qui appartiendra à celles qui redoubleront d'efforts d'investissements technologiques et humains.
- Les difficultés financières et les baisses d'activité des

Enquête lancée auprès des acteurs de la communauté logistique

Pour appréhender de façon plus objective les effets de la crise du Covid-19 sur le secteur de la logistique au Maroc, l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMD L), la Commission Compétitivité Logistique et Energétique de la CGEM et l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique (OMCL) ont établi un questionnaire pour recueillir, auprès des opérateurs logistiques, des données relatives à l'activité du secteur du transport et de la logistique durant le premier trimestre 2020 et leurs avis et suggestions par rapport aux mesures prises ou à entreprendre afin de mieux cerner l'effet de cette pandémie.

<https://www.dropbox.com/scl/fi/wahrOgppg17sv84t13fga/Lien-questionnaire.xlsx?dl=0&rkey=a96d3qt9ek8ynrianfgg71l6>

Nous vous invitons à renseigner ce questionnaire

et le transmettre à l'adresse suivante: mohamed.

aamaliche@amd.gov.ma .

Vos réponses resteront strictement confidentielles.

entreprises sont aggravées par les comportements des clients et donneurs d'ordre : annulations brutales de commandes, non-



paiement des factures pour des marchandises livrées, etc.

- La crise du Covid-19 va jouer utilement un rôle d'accélérateur de la mutation du secteur de la logistique et de ses business modèles : le travail en mode collaboratif avec ses fournisseurs et ses clients, la réorientation de la demande vers le e-commerce, le commerce sera omnicanal, le business plus digital dans le monde du travail et plus sustainable au sens résilience, social, environnemental et énergétique avec une ambition de réduction des gaz à effets de serre, à travers notamment la mutualisation des chargements des transporteurs et des chargeurs.

- La distribution moderne, surtout alimentaire et quel que soit son format, qui a connu une croissance exponentielle est la seule activité économique qui ne se soit jamais arrêtée. Un enseignement qui contredit toutes les théories sur la fin de l'hypermarché et des grandes surfaces alimentaires qui avaient entamé leur mutation et qui ont révélé la solidité de leurs schémas de distribution en intégrant le commerce en ligne et la livraison à domicile.

- Les idées d'indépendance, de relocalisation des activités industrielles et du raccourcissement des supply chains reviennent à la mode. Le rapatriement de productions délocalisées aura lieu particulièrement pour les produits stratégiques (pharmaceutique, de santé et agroalimentaire) ou à forte valeur ajoutée. Ce mouvement, même si sa mise en œuvre reste très hypothétique, est plus valable pour les pays européens et dans la logique d'un espace euro-méditerranéen solidaire. Dans tous les cas, c'est pour la logistique marocaine une occasion de démontrer à nouveau toute sa pertinence ainsi que l'attractivité du Maroc en tant que hub logistique régional, une ambition forte à laquelle toutes nos actions doivent pouvoir contribuer.



FLEXLINK**RI20**

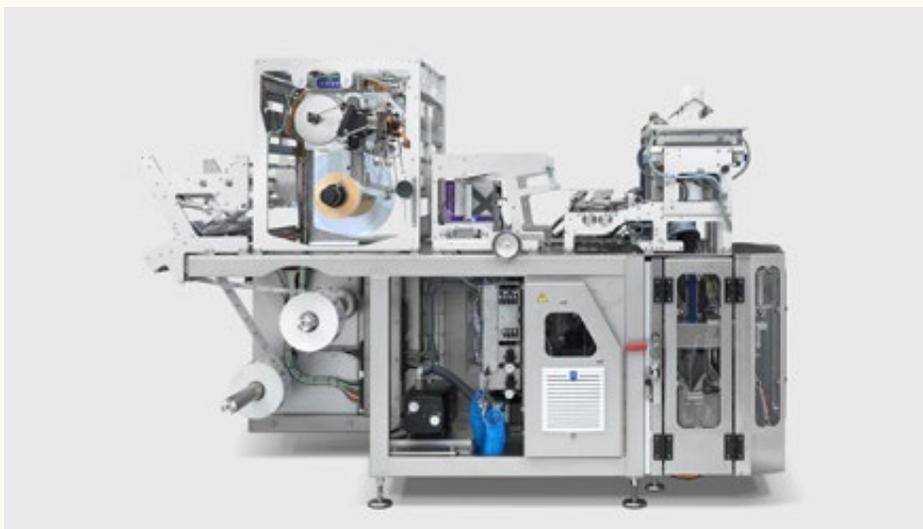
La nouvelle cellule de palettisation RI20 équipée d'un bras robotisé industriel simplifie tous les processus complexes d'un palettiseur traditionnel.

Compact et mobile, le palettiseur s'adapte facilement aux changements de production, qu'il s'agisse d'une nouvelle formule ou d'un emplacement de ligne différent.

L'unité est adaptée à la palettisation de boîtes fermées pour les industries de la grande consommation. Simple d'utilisation, l'unité est la dernière nouveauté robotique de FlexLink avec du matériel et une interface logicielle uniques voués à offrir un fonctionnement fiable.

**GEA****SMARTPACKER****TWINTUBE**

La SmartPacker TwinTube GEA vous offre de hauts niveaux de vitesse et de cadence assortis d'une qualité d'emballage supérieure. Sa conception ingénieuse utilise deux tubes de formage parallèles et un unique entraînement, et fonctionne à une vitesse qui est quatre fois celle des ensacheuses traditionnelles. Idéale pour l'industrie de la confiserie, elle gère les sachets coussins de jusqu'à 0,2 kg à une cadence atteignant 500 sachets/min.

**FLEXICON****SWING DOWN**

Un nouveau système de remplissage de sacs sanitaires en vrac de Flexicon avec deux remplisseuses SWING-DOWN® alimentées par des trémies de pesage de grande capacité, permettant d'atteindre des taux de remplissage allant jusqu'à 40 sacs en vrac par heure.

La conception de remplissage brevetée abaisse et pivote simultanément chaque tête de remplissage dans une position orientée verticalement qui place le collier de connexion du bec gonflable, le bouton du gonfleur et quatre loquets de boucle de sac à la portée d'un opérateur debout sur le sol de l'usine. Cela augmente considérablement la sécurité et la vitesse de connexion des sacs en vrac.



STILL

OXV

Le constructeur Still présente un préparateur de commandes vertical OXV. Il est équipé d'une plateforme à conducteur éleveable pour une préparation au second niveau de stockage. Ses fourches en porte-à-faux permettent de transporter et lever tous les supports de charges même les palettes en plastique fermées ou les palettes perdues en carton. Grâce à ses dimensions compactes, l'OXV est extrêmement maniable et est parfaitement adapté aux allées étroites.

Il permet la préparation de commandes jusqu'à une hauteur de prise de 2.800 mm et est disponible en deux capacités de charge. L'OXV 07 est conçu pour des charges jusqu'à 700 kg ou même 1 t sur demande. L'OXV 08, lui, permet de lever et transporter des marchandises jusqu'à 800 kg, avec notamment une levée auxiliaire pour une préparation en mode « table de travail ».



SMURFIT KAPPA

QUICKCONNECT VITOP

Leader des solutions d'emballage Bag-in-Box®, Smurfit Kappa fait son entrée sur le marché des sodas avec un nouveau robinet pour les boissons concentrées en Bag-in-Box®.

Spécialement pensé pour les besoins de ce secteur, le robinet QuickConnect Vitop a été conçu pour s'adapter aux distributeurs de sodas et de vin existants, largement utilisés dans les chaînes de restauration rapide et les restaurants pour servir les boissons au verre. Respectueux de l'environnement, ce nouveau robinet innovant s'inscrit dans la continuité de la politique de développement durable de Smurfit Kappa, puisque tous les composants, notamment le bouchon, la valve intérieure ainsi que le presse-étoupe, sont en polyéthylène basse densité linéaire (PEBDL).



WENTUS

WENTOPLEX ULTRA

Wentoplex Ultra est un nouveau film opercule en polyoléfine à haute barrière pour les produits emballés sensibles à l'oxygène. Il combine les meilleures performances avec un bon anti-buée, un recyclage simple, une étanchéité fiable et jusqu'à 35% d'économie de matériau.

Sauce à l'indienne

Ingrédients

- 3 càs de beurre
- 1 oignon haché
- 4 gousses d'ail hachées
- 1 càs gingembre râpé
- 1/2 càs de curcuma
- 1/2 càs de cumin
- 1/2 càs de coriandre
- 1 càs de concentré de tomates
- 1 piment vert doux
- 25 cl d'eau

Recette

Épépinez et hachez le piment.

Dans une poêle, faites revenir l'oignon haché dans beurre 2 à 3 min.

Ajoutez le gingembre, le piment et l'ail et faites cuire 30 secondes, puis baissez le



feu au minimum et faites cuire 15 mn en remuant pour ne pas brûler les ingrédients.

Ajoutez le cumin, la coriandre et le curcuma et poursuivez la cuisson 2 min (faites attention à ne pas brûler les épices).

Mixez le mélange en rajoutant le concentré de tomates et l'eau.

Remettez sur le feu et faites cuire à petit feu pendant 20 mn.

Poulet Tikka Massala sauce au yaourt

Portions : 6

Préparation 20 mn

Cuisson : 15 mn

Ingrédients

- 15 cl de yaourt nature 0%
- 500 gr de blanc de poulet
- 4 càs de jus de citron
- 1 boîte de tomates pelées au jus
- 1 gousse d'ail
- 1 càs d'huile de maïs
- 1 càc de gingembre frais râpé
- 1 càc de chili en poudre
- 1 càc de sel
- ¼ de càc de curcuma
- Quelques feuilles de coriandre

Recette

Découpez le poulet en cube.

Lavez les brins de coriandre et détachez les feuilles.

Pelez et écrasez l'ail.

Dans un grand plat, mélangez le gingembre, l'ail, le chili, le curcuma, le sel, le jus de citron, la coriandre et le yaourt.

Ajoutez le poulet et bien Mélanger pour qu'il soit enrobé.

Couvrez et laissez mariner 2 h au



réfrigérateur.

Préchauffez le four en position grill à 180°C (thermostat 6).

Étalez les cubes de poulet sur une plaque de four, puis enfournez pour 15 mn en retournant les morceaux à mi-cuisson.

Dans une poêle antiadhésive, faites chauffer l'huile. Ajoutez l'oignon émincé et laissez revenir environ 5 mn, jusqu'à ce qu'il soit translucide.

Ajoutez la boîte de tomates pelées et écrasez les tomates. Laissez mijoter 5 mn.

Ajoutez la marinade à la sauce. Mélangez bien, et laissez cuire à feu doux 3 mn de plus avant de verser dans un plat.

Déposez le poulet sur la sauce.

Vous pouvez servir avec du riz basmati

Le cahier

HORECA

Le magazine de l'Hôtellerie et de la Restauration

Tourisme

L'OMT promeut le tourisme interne

Assouplissement des restrictions de voyage

**Tendance culinaire
Le batch-cooking**

**Voyage
Chefchaouen : un rêve bleu**

APPLICATION

RELANCER TOURISME ET SPORT

La reprise des activités touristiques et sportives dans le monde progresse sous la menace d'une deuxième vague de contamination par la Covid-19. L'industrie du tourisme a enregistré 320 milliards USD de pertes selon les chiffres de l'organisation mondiale du tourisme publiés le 28 juillet. De même, l'interruption des activités sportives a entraîné une forte baisse des chiffres d'affaires pour les disciplines professionnelles et les organisateurs de compétitions.

Une nouvelle application pourrait toutefois relancer les activités touristiques, sportives et les autres divertissements particulièrement touchés par la pandémie. Baptisée CovidPass, elle utilise la technologie blockchain pour stocker les données cryptées de tests sanguins individuels, permettant aux utilisateurs de prouver qu'ils ont été testés négatifs à la Covid-19.

CovidPass a été conçue par l'entrepreneur marocain Mustapha Mokass, et deux autres partenaires, Muna Abu-Sulayman et Peggy Liu, tous faisant partie des jeunes leaders du Forum économique mondial. Contrairement aux autres applications de tracking, CovidPass ne suivra pas les mouvements des utilisateurs. L'enregistrement crypté des résultats des tests permettra de faciliter les déplacements des touristes et autres voyageurs contraints d'observer les mesures de confinement et de quarantaine.

Mustapha Mokass espère que CovidPass, qui sera officiellement lancée en septembre prochain, deviendra une solution standardisée pour les compagnies aériennes et les entreprises de divertissement.



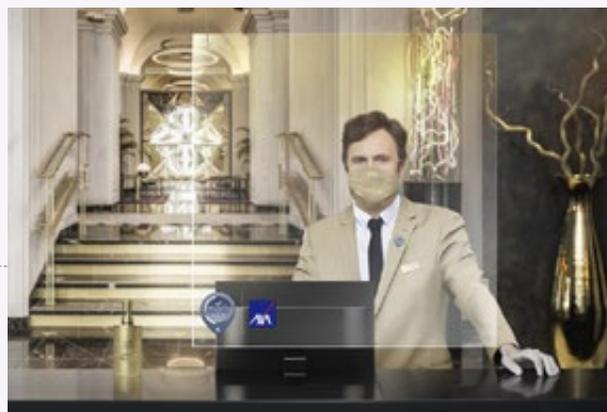
Aïsha Moyouzame © agence Ecofin

ACCOR

ALLSAFE

ALLSAFE, une approche inégalée en terme de sécurité de ses clients. En vue d'assurer les meilleures conditions de sécurité sanitaire et de propreté pour l'accueil des clients et des collaborateurs, les hôtels Accor ont déployé le programme ALLSAFE. Ce nouveau label de propreté et de prévention qui bénéficie de normes mondiales approuvées a été conçu en collaboration avec Bureau Veritas, un leader reconnu dans le domaine des inspections, de la certification et des essais en laboratoire.

Toutes les marques du groupe Accor (Fairmont, Sofitel, MGallery, Pullman, Mövenpick, Mercure, Novotel, ibis et ibis budget) nommeront un agent de santé et de sécurité qui aura en charge la mise en oeuvre des protocoles d'hygiène et de propreté. ALLSAFE s'appuie aussi sur le savoir-faire du groupe AXA. Dès juillet, le géant de l'assurance fournira aux clients des établissements Accor un support médical gratuit, incluant des consultations avec des professionnels médicaux par téléphone ou à l'endroit où ils séjournent.



Toutes les marques du groupe Accor (Fairmont, Sofitel, MGallery, Pullman, Mövenpick, Mercure, Novotel, ibis et ibis budget) nommeront un agent de santé et de sécurité qui aura en charge la mise en oeuvre des protocoles d'hygiène et de propreté. ALLSAFE s'appuie aussi sur le savoir-faire du groupe AXA. Dès juillet, le géant de l'assurance fournira aux clients des établissements Accor un support médical gratuit, incluant des consultations avec des professionnels médicaux par téléphone ou à l'endroit où ils séjournent.

PARTENARIAT

ONOMO ET VERITAS

ONOMO Hotels, leader de l'hôtellerie midscale en Afrique, et Bureau Veritas, leader mondial des services d'évaluation de conformité appliqués aux domaines de la qualité, de l'hygiène-santé, de la Sécurité et de l'Environnement (QHSE), scellent un partenariat stratégique pour la certification du dispositif sanitaire mis en oeuvre dans les hôtels du groupe. Une collaboration qui témoigne de la volonté de ONOMO Hotels d'offrir les meilleures conditions d'accueil pour ses client-e-s et de travail pour ses collaboratrices et collaborateurs.

A ce jour, 7 hôtels du groupe sont dotés du label « SAFEGUARD » : ONOMO Hotel Dakar, ONOMO Hotel Conakry, ONOMO Hotel Lomé, ONOMO Hotel Bamako, ONOMO Casablanca City Center, ONOMO Hotel Casablanca Airport et ONOMO Hotel Douala.



SOLUTION

POSI-CHECK

Aux vues de la crise sanitaire, le Groupe Kenzi Hotels a fait appel à Cristal International Standards pour la mise en place des protocoles d'hygiène et de sécurité.

Cristal International Standards est le leader mondial dans les systèmes et les services pour les labels de qualité, la gestion des standards et des risques associés. Il a publié une nouvelle solution d'audit pour aider à la prévention de la propagation des infections (POSI :Prevention of Spread of Infection/ Prévention des propagations des infections).

La solution d'audit POSI-Check est conçue pour formuler et surveiller une réponse efficace aux infections transmissibles dans les hôtels et restaurants du monde entier.

Le groupe Kenzi a obtenu il y a quelques mois cette Labélisation POSI-Check pour la totalité de ses 10 établissements dans 6 destinations à travers le Royaume: Casablanca, Marrakech, Tanger, Agadir, Ouarzazate et Er-Rachidia.

Le maintien du certificat étant aussi important que son obtention, le Groupe Kenzi annonce qu'à la suite de l'audit, qui est effectué tous les 2 mois et qui a eu lieu le 07 septembre, le certificat a été renouvelé. Cette visite a montré une maîtrise totale des risques de propagation des infections et des maladies pour la sécurité des clients et collaborateurs. Le groupe a été félicité pour cette progression et ce bon niveau d'hygiène.



This is to certify that the quality management system of:

Kenzi Hotels Group

Avenue Mohamed VI, Zone d'agdal, Marrakesh
40000, Morocco

has been assessed and registered by Intertek Cristal as conforming to the requirements of:

POSI-Check

This system is being monitored on a daily basis and is helping to prevent the spread of COVID-19, Norovirus and other transmittable diseases.



Initial Certification Date:
07/09/2020
Certification Issue Date:
07/09/2020
Certification Expiry Date:
07/11/2020

Stephen Tate
CEO, Intertek Cristal

Calin Moldovean
President Business Assurance & Food Services, Intertek



In the issuance of this certificate, Intertek assumes no liability to any party other than to the Client, and then only in accordance with the agreed upon Certification Agreement. This certificate validity is subject to the organization maintaining their system in accordance with Intertek's requirements for system certification.

This certificate remains the property of Intertek, to whom it must be returned upon request.



alpha bio services
Gestion sanitaire de votre environnement

☎ 05 22 25 83 00

🌐 www.alphabioservice.ma

PROTÉGER VOS LIEUX CONTRE LES DÉGÂTS DES NUISIBLES RAVAGEURS

Alpha Bio Service vous propose toute une gamme de systèmes performants et professionnels pour protéger efficacement votre **culture**, votre **habitat**, votre **industrie**.



SOLUTIONS ANTI NUISIBLES

DÉSINSECTISEURS UV	PROTECTION ANTI OISEAUX	RÉPULSIFS ANTI-SERPENTS	PRODUITS ANTI-NUISIBLES
<p>PestWest www.pestwest.com</p>		<p>NATURE 100% VV</p>	

TOUS NOS PRODUITS SONT HOMOLOGUÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ AU MAROC & CONFORMES AUX NORMES :



4, Rue Imam Al Aouzi Bd Yacoub El Mansour Maarif Casablanca Maroc. Fax : 0522238840 - info@alphabioservice.ma



OMT

112ème SESSION

Tbilissi, en Géorgie, a accueilli du 15 au 17 septembre 2020 la 112ème Session du Conseil Exécutif de l'Organisation Mondiale de Tourisme (OMT) en présence de plus de 30 pays membres du conseil. En marge de cette Session, se tenait le 17 septembre le Forum mondial de l'OMT auquel ont participé les Ministres de Tourisme, des investisseurs pour échanger meilleures pratiques et analyses dans une perspective d'avenir en vue de formuler des stratégies d'investissements durables permettant d'assurer le relèvement du secteur du tourisme après la pandémie.

Cette Session a été marquée par la présentation du Secrétaire Général de l'OMT des tendances actuelles et perspectives du tourisme international, ainsi que la présentation du rapport au Conseil sur la situation du tourisme mondial et sur les perspectives pour 2020 et au-delà, spécialement à la lumière de la pandémie de COVID-19.

EMIRATES

DESTINATION CASABLANCA

Emirates annonce la reprise des services passagers vers Casablanca, au Maroc, à partir du 18 septembre, portant ainsi le nombre de destinations africaines de la compagnie à 14. Emirates a en effet rétabli progressivement son réseau sur le continent et dans le monde pour répondre à la demande de ses clients.

La destination Casablanca sera desservie à hauteur de trois vols par semaine les mercredis, vendredis et dimanches. Le vol Emirates EK751 fera le départ de Dubaï à 7h25 et atterrira à Casablanca à 12h45. Le vol de retour EK752 décollera de Casablanca à 14h45 et arrivera à Dubaï à 1h15 le lendemain. Les clients peuvent réserver leurs billets sur emirates.com, sur l'application mobile d'Emirates, ou les bureaux de vente d'Emirates, les agences de voyage ainsi que les agences de voyage en ligne.



Les conditions de voyage au Maroc peuvent être trouvées sur : www.emirates.com/english/help/travel-requirements



REPORT

EQUIPHOTEL PARIS

En raison des circonstances liées à l'épidémie de coronavirus COVID-19, dans le contexte sanitaire actuel local et mondial qui ne cesse de se dégrader, Reed Expositions France annonce que l'édition 2020 d'EQUIPHOTEL initialement prévue du 15 au 19 novembre 2020 est reportée en 2022.

Toutes les équipes de Reed Expositions France ont oeuvré ces derniers mois au maintien de la manifestation et ce, dans le respect des réglementations adoptées sur recommandation des autorités sanitaires. Cependant, dans un contexte national et international de plus en plus incertain, et après consultation d'un grand nombre d'exposants et de partenaires, il est apparu préférable de reporter EQUIPHOTEL ; cet événement leader dédié à la restauration et l'hôtellerie avec tous ses concours culinaires nationaux et internationaux, ses zones expérientielles

et ses présentations de produits alimentaires et sensoriels.

L'équipe du salon reviendra vers tous ses clients et partenaires dans les meilleurs délais pour préparer avec eux l'édition 2022.

equiphotel.com

ONMT

NOUVEL ORGANIGRAMME

Voici l'Organigramme complet avec l'ensemble des directeurs centraux de l'Office et leurs fonctions.

- Nadia SNOUSSI assure toujours les fonctions de Directeur Tourisme Interne
- Hatim El Gharbi est nommé directeur commercial et appui à la vente.
- Noureddine El Mamoun en charge toujours de la Direction des ressources et Conduite de Changement.
- Siham Fettouhi continue à assurer les fonctions de la Direction Marketing et Valorisation de l'Offre.
- Hicham Bellaziz est nommé directeur finances et support.
- Rachid Hamzaoui est nommé directeur des opérations et de l'activation territoriale futurs.



COMMUNIQUÉ

RECTIFICATIF

Suite à la diffusion de l'article intitulé « Al Waleed Ibn Talal cède le Four Seasons Marrakech » paru le mois dernier sur Economie Entreprises affirmant le changement d'enseigne du Four Seasons Resort Marrakech, Four Seasons Hotels & Resorts a immédiatement contacté le magazine. Le magazine Economie Entreprises a d'ores et déjà modifié l'article incorrect afin de refléter au mieux la véritable situation. Four Seasons est une société de gestion qui n'est généralement pas propriétaires des hôtels qu'elle exploite. En décembre 2019, Four Seasons Resort Marrakech a changé de propriétaire et l'hôtel appartient depuis à Westmont Hospitality Group. Ce changement de propriétaire ne change strictement rien au fait que Four Seasons continue d'exploiter le Four Seasons Resort Marrakech.

Four Seasons continue également d'exploiter Four Seasons Hotel Casablanca appartenant depuis son ouverture à la société espagnole Inveravante.



NOUVELLE TENDANCE CULINAIRE

LE BATCH COOKING



Moins de stress, moins de corvées, plus de temps pour profiter... Vous en rêvez ? Entrez dans l'univers du batch cooking, l'art de cuisiner grand pour cuisiner moins ! le redressement.

Le batch cooking, kézako ?

« Batch cooking » signifie « cuisine par lots ». Le principe consiste à cuisiner une seule fois en grande quantité, puis à composer des menus toujours différents avec le résultat les jours suivants. Le tout, sans prise de tête ni perte de temps et avec un budget serré !

1 batch cooking, 3 options

1- L'option cuisine en kit: vous cuisinez des bases, par exemple de grandes quantités de céréales, légumes, légumineuses, viandes et poissons avant

de les stocker au frigo. Chaque jour, vous piochez une portion de chaque famille pour composer vos plats complets.

A savoir

Les Américains ne jurent que par le batch cooking et pour le simplifier, congèlent tout, des œufs au pain en passant par le fromage. Certains réussissent ainsi l'exploit de cumuler un mois de repas dans un congélateur XXL !



2- L'option marathon en cuisine: vous épluchez, émincez et mélangez en une fois pour préparer plusieurs plats XXL. Avec des légumes, du fromage et de la volaille, vous préparez une soupe, un gratin, des lasagnes, une quiche et un crumble à garder au frigo ou à congeler en portions.

3- L'option cuisine en vrac: vous épluchez et émincez, mais sans mélanger, avant de regrouper par boîte ou sachet tous les ingrédients nécessaires à une recette : il ne vous restera qu'à verser un sachet dans la casserole pour une soupe, sur une pâte feuilletée pour une quiche ou dans un plat pour un gratin !

Pourquoi on aime le batch cooking

- Il gagne du temps. Les adeptes jurent que si ils peuvent passer quatre heures à cuisiner le dimanche, ils ne consacrent pas plus de 10 minutes à la préparation du repas les soirs de semaine.

- Il gagne de l'argent. Le batch cooking impose de réfléchir en amont à la constitution des menus et d'établir des listes. Une astuce en or pour éviter les achats inutiles à l'heure des courses ! Conséquence directe, il est aussi antigaspi.

- Il est convivial. Tant qu'à cuisiner en gros, pourquoi ne pas cuisiner à plusieurs ? Faire appel à toutes les bonnes volontés extérieures promet un gain de temps et une belle partie de rigolade.

- Il est sain. Puisque choisir le batch cooking revient à cuisiner maison. Adieu fast-food et sucres cachés, bonjour petits plats simples et gourmands, facilement variés et riches en ingrédients frais.

- Il est antistress. Terminées, les angouisses de dernière minute devant

les enfants affamés ou les amis qui débarquent. Le batch cooking allège le quotidien et donc le moral, en facilitant la préparation de repas équilibrés !

Place à la pratique !

Organisez et planifiez. Sans elle, le batch cooking est voué à l'échec ! Une fois par semaine, déterminez le nombre de repas à prévoir et le nombre de convives. Établissez ensuite les menus de base et la liste de courses qui en découle.

Créez des listes rassemblant vos plats favoris et des idées de recettes à décliner ou combiner avec les ingrédients de la semaine.

Faites participer toute la famille. Transformez la préparation en moment

festif avec musique et tabliers, défis et récompenses.

Prévoyez un nombre suffisant de contenants, sachets ou boîtes hermétiques. A chaque portion emballée, notez au marqueur la durée de conservation, qu'il aille au réfrigérateur ou au congélateur !

Optimisez. Si vous faites chauffer le four, mettez à cuire un gratin, dorez de la viande, grillez du chou-fleur... Si vous épluchez des courgettes, épluchez au passage des patates douces. Vous prévoyez du poulet ? Doublez la dose. Vous faites cuire des céréales ? Faites cuire des œufs durs dans la même casserole !

Restez vigilant(e) sur la conservation... Pas plus de trois jours pour les produits frais cuits, quatre pour les œufs durs, cinq pour les céréales cuites. Au moindre doute, congelez avant la fin du délai.

Les recettes championnes du batch cooking

- Les salades, taboulés et bols complets;
- Les currys, dahls, blanquettes et mijotés ;
- Les pizzas, focaccias, quiches et tartes ;
- Les poêlées de céréales mélangées : riz cantonais, pâtes à la bolognaise, couscous aux légumes...
- Les wraps, enchiladas, burritos, crêpes garnies, légumes farcis ;
- Les omelettes, œufs brouillés ou frittatas ;
- Les cakes, gâteaux et muffins ;
- Les galettes, boulettes, nuggets et croquettes ;
- Les gratins.

Remerciements aux établissements
Boullanger



L'OMT VEUT PROMOUVOIR LE TOURISME INTERNE



L'OMT met en évidence le potentiel du tourisme interne au service du redressement économique des destinations partout dans le monde.

Tandis que les restrictions sur les voyages commencent à être assouplies à l'échelle mondiale, les destinations partout dans le monde s'attachent à développer le tourisme interne, et nombreuses sont celles qui ont pris des mesures incitatives pour encourager les voyages à l'intérieur du pays.

Catégorie : Monde - Tourisme
Ceci est un communiqué de presse, mis en ligne gratuitement le 15-09-2020

D'après l'Organisation mondiale du

tourisme (OMT), le tourisme interne devrait reprendre plus vite que les voyages internationaux, ce qui en fait, pour les pays développés et les pays en développement, un tremplin intéressant pour se rétablir des effets économiques et sociaux de la pandémie de COVID-19.

Étant donné l'importance du tourisme interne, l'institution spécialisée des Nations Unies pour le tourisme a fait paraître la troisième de sa série de notes d'information sur le tourisme et

la COVID-19 : Comprendre le tourisme interne pour en exploiter le potentiel. D'après les données de l'OMT, on a recensé en 2018 environ 9 milliards de voyages de tourisme interne dans le monde, soit six fois plus que le nombre des arrivées de touristes internationaux (1,4 milliard en 2018). La publication décrit la façon dont les destinations dans le monde prennent activement des mesures pour développer le tourisme interne, par exemple en offrant des vacances en prime aux salariés ou des coupons et autres encouragements à voyager à l'intérieur du pays.

Le tourisme interne comme moteur du redressement

Le Secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, a déclaré : « L'OMT s'attend à ce que le tourisme interne reparte plus vite et avec plus d'intensité que les voyages internationaux. Vu son ampleur, le tourisme interne pourra aider de nombreuses destinations à se remettre des impacts économiques de la pandémie tout en permettant de sauver des emplois, de protéger les moyens d'existence et de retrouver aussi les bienfaits sociaux apportés par le tourisme. »

La note montre également que dans la plupart des destinations, le tourisme interne génère des niveaux plus élevés de recettes que le tourisme international. Dans les pays de l'OCDE, le tourisme interne intervient pour 75 % dans les dépenses touristiques totales. Dans l'Union européenne, les dépenses de tourisme interne sont 1,8 fois plus élevées que les dépenses du tourisme récepteur. À l'échelle mondiale, les plus grands marchés de tourisme interne en termes de



dépenses sont les États-Unis d'Amérique (près de 1 000 milliards d'USD), l'Allemagne (249 milliards d'USD), le Japon (201 milliards d'USD), le Royaume-Uni (154 milliards d'USD) et le Mexique (139 milliards d'USD).

Initiatives pour stimuler le tourisme interne

Vu le poids du tourisme interne et les tendances actuelles, de plus en plus de pays s'emploient à développer leurs marchés, signale l'OMT. Cette nouvelle note fournit des études de cas d'initiatives destinées à stimuler la demande interne. Elles comprennent des initiatives axées sur le marketing et la promotion et des incitations financières. Parmi les exemples de pays prenant des mesures ciblées pour accroître leurs nombres de touristes internes, on peut citer notamment :

Italie : les Bonus Vacanze sont distribués aux foyers gagnant moins de 40.000 EUR sous forme de chèques pouvant aller jusqu'à 500 EUR à dépenser dans les hébergements touristiques nationaux.

La Malaisie a alloué l'équivalent de 113 millions d'USD sous forme de remises sur les voyages et des réductions de l'impôt sur les personnes physiques allant jusqu'à 227 USD pour des dépenses de tourisme interne.

Le Costa Rica a déplacé toutes les dates de vacances de 2020 et de 2021 pour qu'elles tombent des lundis, et permettre ainsi aux Costariciens de profiter de longs week-ends pour voyager à l'intérieur du pays et allonger la durée de leurs séjours.

La France a lancé la campagne #CetÉtéJeVisiteLaFrance pour mettre en relief la diversité de destinations que l'on peut trouver dans tout le pays.

L'Argentine a annoncé la création d'un observatoire du tourisme interne pour mieux cerner le profil des touristes argentins.

La Thaïlande va subventionner 5 millions de nuitées dans des hébergements hôteliers à 40 % du tarif normal et jusqu'à cinq nuits.

Et au Maroc c'est pour quand?



ASSOUPLISSEMENT DES RESTRICTIONS SUR LES VOYAGES



Plus de 50% des destinations dans le monde assouplissent les restrictions de voyages, mais l'heure reste à la prudence. destinations partout dans le monde.

l'échelle mondiale, une majorité de destinations (53 %) a maintenant commencé à assouplir les restrictions sur les voyages mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19.

Catégorie : Monde - Tourisme

Ceci est un communiqué de presse, mis en ligne gratuitement le 11-09-2020

S'il est vrai que de nombreuses destinations restent prudentes face à l'évolution de la pandémie, la septième édition du rapport

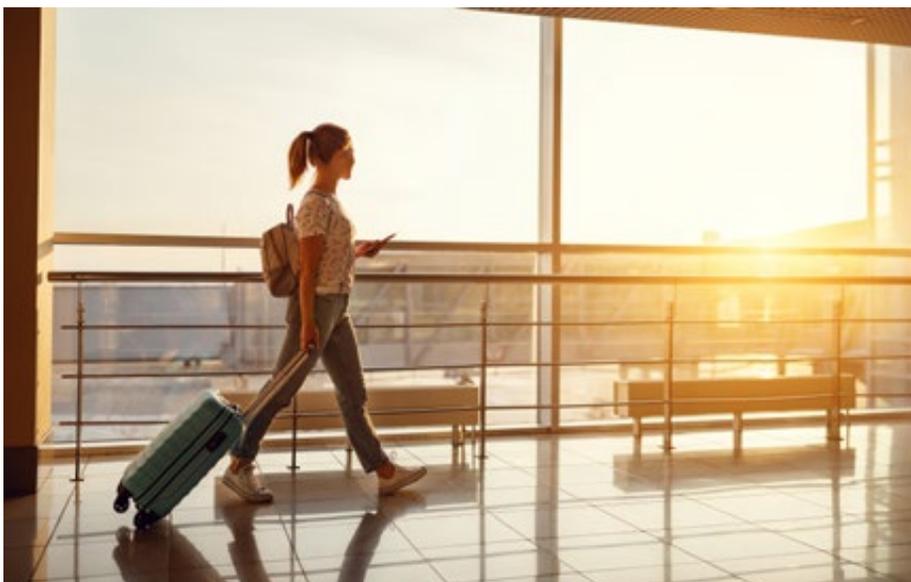
de l'OMT "COVID-19 Related Travel Restrictions: A Global Review for Tourism" (Restrictions sur les voyages liées à la COVID-19 : tour d'horizon mondial pour le tourisme) confirme la tendance actuelle vers une reprise progressive du tourisme.

Cette étude, réalisée par l'institution spécialisée des Nations Unies pour le tourisme, analyse les restrictions jusqu'à la date du 1er septembre. Elle fait apparaître qu'un total de 115 destinations (53 % de

toutes les destinations dans le monde) ont assoupli les restrictions sur les voyages, soit 28 de plus qu'au 19 juillet. De ce total, 2 ont levé toutes les restrictions, les 113 autres maintenant certaines restrictions en place.

Le Secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, a déclaré : « Un leadership coordonné et une coopération accrue entre les gouvernements font maintenant que le tourisme redémarre, lentement mais sûrement, dans de nombreuses régions du monde. Commencer à lever les restrictions sur les voyages permet aussi de se donner la possibilité de bénéficier de nouveau des retombées socioéconomiques du tourisme. La vigilance et la prudence restent de mise, mais il est préoccupant de constater que certaines destinations maintiennent des restrictions totales sur les voyages, surtout là où le tourisme joue un rôle vital et où le développement économique et social est menacé. »

Des analyses plus poussées du tourisme Pour la première fois, le rapport de l'OMT consacré aux restrictions sur les voyages liées à la COVID-19 comprend des données clé sur l'infrastructure sanitaire et d'hygiène en place dans les destinations, tout en analysant les taux de notification de nouveaux cas de COVID-19. Cela permet à l'OMT de déterminer les facteurs intervenant dans la décision d'une destination d'assouplir les restrictions. En particulier, le rapport montre ce qui suit : Les destinations ayant assoupli les restrictions sur les voyages ont généralement une infrastructure sanitaire



et d'hygiène de haut ou de très haut niveau. Elles ont aussi tendance à avoir des taux d'infection à la COVID-19 relativement bas. Dans les économies avancées, 79 % des destinations touristiques ont déjà assoupli les restrictions. Dans les économies émergentes, elles sont juste 47 % à l'avoir fait.

64 % des destinations ayant assoupli les restrictions présentent une dépendance moyenne à élevée vis-à-vis du transport aérien pour les arrivées de touristes internationaux.

Parallèlement, le rapport montre que de nombreuses destinations partout dans le monde abordent avec une extrême prudence l'assouplissement des restrictions sur les voyages qu'elles ont mises en place en

réponse à la pandémie, certaines ayant pris des mesures draconiennes dans un effort pour protéger leurs habitants. On recense 93 destinations (43 % de toutes les destinations dans le monde) gardant leurs frontières complètement fermées au tourisme et 27 parmi elles qui les ont complètement fermées pendant au moins 30 semaines.

En outre, plus de la moitié de toutes les destinations dont les frontières sont complètement fermées au tourisme figurent parmi les pays parmi les plus vulnérables au monde. On y trouve 10 petits États insulaires en développement (PEID), 1 pays parmi les moins avancés (PMA) et 3 pays en développement sans littoral. Plus de la moitié des destinations ayant toujours en place des restrictions totales sont aussi très dépendantes vis-à-vis du transport aérien, qui intervient pour au moins 70 % dans les arrivées de touristes, avec de lourdes conséquences en termes de connectivité pour leurs habitants et leurs économies.

L'OMT continue de surveiller l'impact de la COVID-19 sur le tourisme. Depuis le début de la pandémie, l'institution spécialisée des Nations Unies pour le tourisme a averti que la situation est mouvante : même si le tourisme reprend dans certaines régions, il se peut qu'ailleurs, les restrictions soient durcies et les frontières refermées. De même, l'OMT observe une augmentation des mises en garde aux voyageurs émises par les gouvernements à leurs concitoyens, ainsi que des restrictions plus nombreuses et variées et d'autres mesures visant les passagers provenant de pays ou de régions spécifiques.



CHEFCHAOUEN, UN RÊVE BLEU

Chefchaouen est une ville avec un cachet bien particulier, en plus d'être bâtie à flanc de montagne. Mais si elle fascine tant les voyageurs, c'est qu'elle dégage une impression d'irréel. Les façades de ses maisons sont teintées de bleu et de blanc, toute la ville semble baignée d'azur. On s'y promène comme dans un rêve.

Toutefois, Chefchaouen est bien plus qu'une simple parure. La ville est pleine d'attraits. Son patrimoine est riche. Il y a la Médina, petite mais authentique : emprunter ses venelles, c'est se mêler à la population locale, en sentir les arômes quotidiens, celui du pain tout fraîchement sorti du four, celui des tajines savamment préparés. Il y a aussi la Kasbah qui se dresse au beau milieu du vieux quartier : ses jardins luxuriants sont un havre de fraîcheur au cœur même de la ville. Son musée vaut également le détour : on y trouve une collection d'armes anciennes, quelques photos de la cité, des textiles aussi. Profitant de sa situation, Chefchaouen est aussi un paradis pour les marcheurs. Les montagnes alentours

sont sillonnées de sentiers qui offrent de bien agréables perspectives de randonnée. Les parcourir, c'est découvrir un autre Maroc, plus reculé, celui de la chaîne du Rif. Donnez à votre séjour les allures d'un songe et partez à la découverte de la «petite ville bleue» !

Chefchaouen, culturellement envoûtante
Des bâtisses construites à flanc de montagne, des rues étroites et sinueuses et cette étrange lueur bleutée qui baigne la ville et lui donne l'allure d'un songe : voilà pour planter le décor de Chefchaouen. Enchanteresse, cette capitale de province invite à la promenade. L'occasion d'en découvrir le riche



patrimoine, d'admirer les trésors d'architecture qui décorent ses allées, d'aller à la rencontre de ceux qui y vivent et y travaillent.

Lorsque le soleil baisse dans le ciel, que ses rayons ne franchissent plus les murs de la Médina, l'ambiance azurine vous plonge dans une atmosphère irréelle où se dresse la Kasbah de Chefchaouen. Entourée de jardins, les verts succèdent aux teintes de bleu, formant dans la ville une petite oasis de fraîcheur. La Kasbah fait également office de musée : une collection d'armes anciennes, de photos et de textiles y est conservée.

La ville vaut aussi le détour pour son artisanat. Les métiers du bois, de la laine, le tannage y sont particulièrement répandus. Au près de travailleurs amoureux de leur ouvrage, les plus curieux pourront être initiés aux arts du tissage et de la menuiserie, avant de repartir avec des souvenirs plein la tête et les bagages. Impossible de rester insensible au charme de Chefchaouen!

La beauté naturelle brute de Chefchaouen Comment ne pas tomber sous le charme des paysages naturels de Chefchaouen, dans cette ville aux allures de décor de « Game Of Thrones »? Pour la protéger et favoriser l'essor de l'écotourisme, le parc national de Talasemtane et le parc naturel Bouhachem ont vu le jour.

Au milieu des 60.000 hectares de ce massif montagneux et de ses forêts de cèdres, de sapins et de pins, les passionnés de randonnées jouiront de multiples parcours qui les mèneront à Kalaa, à la montagne de Tissouka, à Akchour ou à Azilane. Aussi sublimes les uns que les autres, vos pupilles s'illumineront avec le célèbre pont Dieu, arc naturel situé à 25 mètres de hauteur près d'Akchour, les cascades de Cherafat entourant la mosquée et dont les mélodies composées par l'eau vous apaiseront, les sources Ras Al Maa ou encore la grotte de Toughoubit.

Les inconditionnels de la mer ne seront pas en reste car la côte méditerranéenne, entre falaises et embouchures de rivières, vous fera découvrir les plages de Oued Laou et de Targha, réputées pour leur beauté sauvage.

Laissez-vous envoûter par le saphir marocain.

L'aventure aux portes de la ville

Chefchaouen est une des perles du Maroc. S'y promener, découvrir son patrimoine au gré de rues baignées d'azur est un délice et c'est toujours à regret que le voyageur s'en détourne. Mais en s'écartant du centre, il découvre les parages de la ville bleue, le



cadre merveilleux dans lequel elle s'inscrit ainsi que les nombreuses activités qu'il met à sa portée.

Ce sont les montagnes du Rif qui servent toile de fond à Chefchaouen. La ville est bâtie au pied des monts Kelaa et Meggou. Ses reliefs composent de magnifiques paysages au milieu desquels s'adonner aux plaisirs de la randonnée : à pied, à vélo ou à dos d'âne, parcourez-en les sentiers, traversez une forêt de cèdres et découvrez les quelques hameaux établis sur ces hauteurs.

Ces montagnes sont également creusées

de nombreuses grottes : profondes, elles sont percées de centaines de mètres de galeries que peuvent explorer les spéléologues. Sillonnée de cours d'eau, la région permet d'également se livrer à des activités nautiques qui plairont aux amateurs de sensations fortes : l'oued Laou peut ainsi être descendu en rafting tandis que d'autres rivières sont parcourues de pirogues que vous pouvez emprunter.

Quittez l'ambiance douce et bleutée de la ville et partez à la découverte de Chefchaouen l'aventureuse !

DAKHLA

VOTRE NOUVELLE DESTINATION

Les principaux hôtels de la ville de Dakhla s'apprêtent à rouvrir leurs portes pour répondre à l'engouement des visiteurs et promouvoir le tourisme national.

Après avoir été désignée «Destination de rêve 2020» par la Confédération nationale du Tourisme, l'engouement pour la ville de Dakhla se confirme cette année car, en plus de répondre à ce besoin d'évasion et de nature après cette longue période de confinement, la ville est l'une des régions du Royaume les moins touchées par cette pandémie.

Preuve de cet engouement, relève Dakhla Attitude, l'augmentation croissante des fréquences de vols de la Royal Air Maroc (RAM) à destination de Dakhla qui sont passés de 2 vols hebdomadaire,

à 5 la semaine suivante pour atteindre, depuis quelques jours la fréquence d'un vol quotidien et aujourd'hui 10 vols par semaine. La compagnie aérienne Air Arabia effectue, quand à elle, 2 vols par semaine, note le groupe.

Après la réouverture, il y a quelques jours, des hôtels West Point et la Crique, propriétés du groupe Dakhla, et qui affichent déjà complet, l'établissement culte Dakhla Attitude ouvrira le 24 juillet et l'hôtel PK 25 le 26 juillet ainsi que l'hôtel

Les Dunes.

En raison de la crise et pour accompagner le tourisme national, les hôtels du groupe ont joué le jeu en proposant des offres attractives, à savoir une fourchette de prix comprise entre 687 et 770 dirhams la nuitée/personne, en pension complète et qui comprend le transfert aller-retour de l'aéroport et un cours de yoga et un autre de fitness par jour.

L'ensemble de ces hôtels prévoient également un «kids club» pour les enfants qui seront du voyage, précise le groupe.

Les équipes de ces établissements sont aujourd'hui sur le qui vive et ont mis en place tous les protocoles sanitaires exigés par les autorités afin d'assurer la protection tant des employés que des touristes pendant leur séjour.

Tous les hôteliers espèrent que la saison se passe dans les meilleures conditions et que les touristes qui choisissent Dakhla cet été repartent avec des souvenirs inoubliables.

Avec MAP

Une fois que les frontières seront ouvertes, Dakhla espère que l'Office National Marocain du Tourisme jouera son rôle d'institution au service du tourisme en accompagnant l'ouverture d'une ligne directe entre Dakhla et une grande capitale européenne et cette fois, non pas avec une compagnie low-cost étrangère mais avec la Royal Air Maroc !





UNBEATABLE TRUCKING AND TRANSPORT SERVICES

STARTING FROM LOADING TO UNLOADING
AND MAINTAINING THE HIGHEST STANDARDS
IN TERMS OF SAFETY WHILE IN TRANSIT, WE
LEAVE NOTHING TO CHANCE.



119 BIR ANZARANE, EX DANTON RESIDENCE RAMZI B, 1 ER ETAGE
CASABLANCA 20330, MOROCCO
PHONE : +212 522 980 833 / +212 522 987 334
FAX : +212 522 985 336
EMAIL : INFO@TRANSFARO.COM

L'incontournable
des
Chefs Glaciers



Delice
Gaufrettes roulées
Cigares

